Decelles A D
1 Décembre 92
Bibliothécaire
Chambre des Com.

LE MONDE

XXVIIme ANNEE—No 134 MONTREAL—MERCREDI 24 JANVIER 1894 UN CENTIN

EDITION DU SOIR

LE
Seul Journal
Indépendant
Du Canada

CANDIDATS

MM. les candidats à l'échevinage sont respectueusement priés de nous envoyer, sous le plus court délai leur photographie, grandeur *cabinet* si possible.

Ces photographies seront placées dans un cadre exposé dans nos vitrines jusqu'au jour de la votation. C'est une réclame gratuite que nous donnons à messieurs les candidats et nous espérons que tous se rendront à notre demande.

L'ADMINISTRATION.

HOOPER

Aura les mêmes avocats en juin

M. J. A. Renaud est arrivé à Montréal hier soir et a eu une conférence avec M. Greenshields. Il est probable que les deux criminalistes défendront encore Hooper, lors de son procès en juin, à Trois-Rivières. On ne l'a pas oublié, Hooper devra passer aux assises, sous accusation d'avoir cherché à noyer sa femme à Louiseville.

Aux Assises

Alphonse Massicotte et Thomas Ouellette, arrêtés ces jours derniers, pour vol d'outils de charpentier dans une maison en construction, à la Côte Saint-Antoine, ont été envoyés tous deux en cour d'assises pour y subir leur procès.

LES DECES

Les décès, la semaine dernière, s'élèvent au nombre de 130, dont 113 chez les catholiques et 17 chez les protestants.

Les différentes maladies qui ont été la cause de ces décès se répartissent comme suit: Diphtérie, 1; scarlatine, 24; rougeole, 1; coqueluche, 2; consomption, 14; bronchite, 6; pneumonie, 3; grippe, 6.

BANQUET

Les Forestiers Cosmopolites, de la loge St-Laurent, ont eu leur deuxième banquet annuel, hier soir, à l'hôtel Riendeau.

Le nombre des convives était considérable et on s'est très bien amusé.

Inutile de dire que le menu a fait honneur à la réputation de l'hôtel Riendeau.

Les agapes étaient présidées par M. A. P. Pigeon et des discours ont été prononcés par MM. McShane, Larochelle, Bayard, Lippé et autres.

POURSUITES

MM. Archibald et Beaudin ont intenté des poursuites en recouvrement de la taxe commerciale à MM. H. W. Atwater, J. B. Helliwell et J. Darken.

—Hier matin, par ses avocats MM. Villeneuve, Fontaine et Labelle, Mlle A. Lavoie a intenté une poursuite en dommages de $200 aux commissaires d'écoles de la paroisse de St Laurent.

—M. J. L. Morris a intenté ce matin une poursuite de $2,000 à la compagnie d'électricité St Jean-Baptiste.

—La compagnie de téléphone Bell poursuit la compagnie des tramways pour $27,626.

Au Cercle Ville-Marie

Charmante soirée littéraire et musicale, hier soir, au Cercle Ville-Marie, sous la présidence d'honneur de M. N. E. Archambault. M. le chanoine Bruchési a traité de notre exposition scolaire à Chicago, et a vivement intéressé l'auditoire d'élite accourue à l'invitation du zélé directeur de l'Académie de nos jours, M. l'abbé Bédard, P. S. S.

Après la conférence, il y a eu chant, déclamation et interprétation fort réussie de l'*Ut Dièze*.

Mariage d'un confrère

M. Ferdinand Charbonneau, rédacteur à la *Presse*, a épousé ce matin Melle Louisa McNab, fille de M. Robert E. McNab, de Ste-Cunégonde.

M. l'abbé Castonguay, de Valleyfield, a fait la bénédiction nuptiale.

Hier après-midi, les amis de M. Charbonneau se sont réunis au Riendeau et lui ont présenté une bourse de $175. On y a fait du chant, de la musique et des discours et on a donné un bon *send-off* à cet excellent confrère.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bonheur à M. et Mme Charbonneau.

QUARTIER SAINT-LAURENT

M. Penny se présente au conseil avec des idées administratives qui méritent l'approbation des électeurs.

Montréal a besoin pour l'année civique qui s'ouvre, d'hommes d'énergie et de décision qui aient à cœur de réformer toutes les irrégularités existantes dans les contrats, l'emploi des fonds municipaux et les expropriations.

M. Penny s'est déjà occupé des affaires de la cité où il a de sérieux intérêts, il arbore un programme très clair et très recommandable.

Grande assemblée ce soir au marché St-Jacques, en faveur de M. J. O. Villeneuve, candidat à la mairie.

Plusieurs orateurs adresseront la parole.

M. McShane et ses amis sont invités.

NOTES OUVRIERES

—L'Union coopérative des cordonniers siégera ce soir.

—L'Union des Plâtriers aura une séance, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame.

—L'Union 311 de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers, aura une réunion, ce soir, au No 134 rue Chatham.

—Les Chevaliers du quartier Hochelaga se réunissent tous les mercredis, au No 221 de la rue Notre-Dame.

—Les tonneliers de Montréal se plaignent, avec raison, des barils manufacturés dans les prisons des Etats-Unis et qui entrent au Canada, presque sans payer de droits, ce qui leur fait une concurrence déloyale.

—Le maire Warden, de Waltham, Mass., à qui le conseil avait porté le salaire de $800 à $1,500, en a offert $700 pour faire exécuter quelques travaux publics qui donneraient du travail aux ouvriers. Quel maire modèle!

—Les tailleurs de cuir convoquent une assemblée de tous les gens du métier à Montréal, vendredi prochain, à huit heures, au No 1517 rue Notre-Dame. Les tailleurs de cuir ne devraient pas manquer cette belle occasion de s'inscrire sur les registres de la société.

—L'Assemblée des bourreurs aura une réunion, ce soir au No 662½ rue Craig. Les Canadiens-français de ce corps de métier, devraient se montrer zélés pour assister aux séances de cette union. Il est entendu qu'aussitôt que leur nombre sera suffisamment élevé, ils formeront une assemblée de Chevaliers du Travail canadienne-française.

—Les cordonniers-monteurs auront une grande assemblée spéciale, vendredi prochain, à huit heures, au No 1517 rue Notre-Dame. Le comité nommé pour s'occuper de certaines difficultés dans une des manufactures de Montréal, fera son rapport. Le sous-comité du District 19 rencontrera celui des monteurs, ce soir, à huit heures, à la salle Ville-Marie.

—La manufacture de chaussures King & Cie, de Toronto, fait des annonces et offre du travail aux cordonniers de la province de Québec. Que les ouvriers soient sur leur garde, il y a une grève dans cette manufacture, les employés, hommes comme femmes ayant refusé une diminution de salaire. N'allez pas nuire à vos confrères d'Ontario! Restez chez vous.

—Les faiseurs de clous à cheval, employés à la Canada Horse Nail Co., sont convoqués en assemblée spéciale, ce soir, à huit heures, au No 128 rue Vinet, Ste-Cunégonde. Il n'y a rien de nouveau dans la grève que la compagnie leur a imposée en voulant réduire les salaires de 10 à 25 pour cent. Ces ouvriers sont sobres et intelligents. Ils assurent qu'ils s'expatrieront avant d'accepter une diminution de gages.

Conseil Central des Métiers et du Travail

Ce conseil était convoqué en assemblée spéciale, hier soir, pour décider s'il était opportun de le diviser en deux sections: l'une Française et l'autre Anglaise. Le vote ayant été pris, les délégués se sont prononcés contre la division du conseil par un vote de 32 contre 10

MM. Louis Commandeur et Paul Foisy furent acceptés comme délégués de l'Assemblée La Grande Hermine, leurs créances ayant été trouvées en règles.

Le conseil a voté $50 pour payer les frais de funérailles du regretté Cyrille Horsiot.

Un vote de condoléance a été offert à l'unanimité à la famille du défunt.

Plusieurs membres ont fait un éloge chaleureux du défunt confrère.

La séance s'est ajournée au 1er février prochain.

URBAIN LAFONTAINE.

Sanatarium Kneipp

Les Sœurs Franciscaines vont ouvrir, à Milwaukee, Wis., un institut hydrothérapique d'après les méthodes de l'abbé Kneipp. Ce sera le premier fondé en Amérique.

Mort d'un Jésuite

Le Frère John McElroy est mort à la maison des Jésuites de Boston, Mass., ces jours derniers. Il était le doyen des Frères coadjuteurs de son ordre en Amérique.

Une bonne réputation

Brown's Bronchial Troches sont connus du public depuis plusieurs années et sont partout reconnus comme étant le meilleur remède pour tous les maux de gorge.

Madame S. H. Elliott, Ridgefield, Conn., dit: "J'en ai toujours eu en ma possession depuis trente ans. M'en priver, j'aimerais autant essayer à vivre sans souffle."

Ils soulagent promptement les rhumes, mal de gorge et affections des bronches. Prix 25 cts. En vente partout et seulement en boîte.

Seul le BAUME RHUMAL guérit les cas de rhume, toux, grippe ou bronchite, que d'autres remèdes ne font que soulager. 133 2

QUARTIER ST-GABRIEL

Comité de l'échevin Tansey

L'échevin Tansey a ouvert son comité central au No 383 rue Centre. Tous ses amis sont invités à s'y rendre. Il y a réunion tous les soirs. 132-jno

Quartier Centre

Comité Central de l'échevin Rainville, No 69 rue St-Jacques.

Ouvert toute la journée. Tous les jours de 4 à 6 heures p. m., réunion générale des amis du candidat. 133-jno

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de "l'Huile Electrique du Dr Thomas," et le public est unanime à dire: "C'est un des meilleurs médicaments en usage;" "l'Huile Electrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée." jno

LA GUERRE AUX INCENDIAIRES

Ils mettaient le feu à leur logement pour avoir les assurances

NEW-YORK, 24—Le grand jury de cette ville vient de prononcer la mise en accusation d'un nommé Julius Raschardof pour incendie de maison habitée.

Raschardof est poursuivi pour avoir mis le feu récemment, dans le but de frauder une compagnie d'assurance, à son logement situé dans une grande maison de la troisième avenue, habitée par de nombreuses familles.

D'autre part, la police de Brooklyn a opéré une importante capture, dans les personnes de deux Italiens prétendant se nommer V. Lansacha et J. Varda. Ce dernier, qui demeurait au troisième étage d'une maison de President street, avait fait assurer pour $1,500 son mobilier qui valait àpeine $200 et avait formé le projet de mettre le feu à son logement. Mais la police avait eu vent de l'affaire et deux détectives ont fait irruption chez Varda, au moment où, avec l'aide de Lanascha, il mettait le feu à son logement. Les flammes ont été promptement éteintes, et l'on a trouvé dans un cabinet noir une pile de copeaux, de coton-poudre et une bouteille remplie d'un liquide explosif et à laquelle les incendiaires avaient adapté une mèche.

Profitant de la confusion causée par le feu qu'ils venaient d'allumer, Varda et Lanascha se sont enfuis; mais ils ont été arrêtés peu après. Traduits devant le tribunal de police de Butler street, les deux prisonniers ont été écroués en attendant leur procès.

CONVERSION D'UN PASTEUR

Il se fera prêtre

PHILADELPHIE, 24 — Le pasteur Manifold, de l'église épiscopalienne de cette ville, vient d'abjurer le protestantisme. Mgr Ryan lui a administré la confirmation. Le converti est encore jeune et se fera prêtre.

LES SALAIRES

Des employés civiques à Toronto

TORONTO, 24—La réduction des salaires des employés civiques de la ville de Toronto est illégale.

D'après l'opinion de l'avocat de la cité, le conseil de ville n'avait nullement droit de passer une loi le 15 janvier 1894 devant prendre effet le 1er janvier de la même année. Une loi ne doit pas avoir d'effet rétroactif.

LA MISERE EN ESPAGNE

Les pauvres se livrent au brigandage

MADRID, 24—Affamés et sans ouvrage les malheureux en Espagne se livrent au brigandage; journellement ou leur crédite quelque nouveau crime.

Hier, dix brigands ont attaqué la résidence d'un des plus riches fermiers de Benaocay, environ à soixante milles de Cadix. Les habitants du logis ont opposé une vive résistance et ont réussi à tenir les brigands en respect jusqu'à l'arrivée des habitants de la ville, qui les ont finalement repoussés. On en a arrêté deux. Le fermier, un de ses fils et plusieurs serviteurs ont été blessés.

Les Nègres à Chicago

CHICAGO, Ills. 24—On vient de faire la dédicace de l'église Ste-Monique, le premier temple érigé en cette ville, par les catholiques nègres. Le curé de cette paroisse, le Tolton est lui-même un nègre qui fait ses études à Rome.

En Serbie

LONDRES, 24—Le correspondant du *Standard* à Vienne dit: "Le roi Alexandre souffre de la grippe et d'une bronchite. Des bruits dignes de foi annoncent qu'il a l'intention de faire un voyage à l'étranger et qu'il rendra probablement visite à sa mère à Paris. Pendant son absence son père agira comme régent du royaume."

Le meurtrier Prendergast

CHICAGO, Ill., 24—Les avocats d'Eugène Patrick Prendergast, condamné à mort pour le meurtre de Carter H. Harrison, ont comparu devant le juge Brentano, et ont obtenu un sursis de 12 jours, pour préparer de nouveaux arguments, en faveur d'un nouveau procès. La cour a accordé la demande, et la cause a été péremptoirement fixée au 31 janvier.

ACCIDENT EN MER

NEW-YORK, 24—Le paquebot "Normannia," de la ligne Hambourg-Américaine, qui a quitté ce port, en route pour Naples, Alger et Gênes, a été désemparé en mer et est revenu ici hier matin, pour faire réparer ses avaries.

Dans le roulis, les mâts et les cabines du pont ont été brisés et plusieurs marins ont été blessés. Le second officier du bord a reçu des blessures mortelles.

DISSENSIONS

Dans le ministère français

PARIS, 24—La *Presse*, feuille boulangiste de peu d'importance, publie aujourd'hui un article d'après lequel des dissensions auraient éclaté dans le cabinet français. Si l'on en croit ce journal, l'amiral Lefèvre, ministre de la marine, songerait à donner sa démission. Il aurait pris cette décision en raison de l'enquête qui se prépare sur l'administration et l'état de la marine. Il est dit aussi que M. Marty, ministre du commerce, et M. Raynal, ministre de l'intérieur, s'opposent vigoureusement à l'augmentation des droits sur le blé proposée par M. Viger, ministre de l'agriculture. En tous cas, dit le journal boulangiste, le ministère n'accentera pas l'échelle mobile des droits, car la majorité des membres du cabinet pense que ce serait favoriser les syndicats américains.

ODIEUX ATTENTAT

Une fille trouvée mourante dans un champ

PARIS, 24 — Une enquête est ouverte en ce moment par le commissaire de police de St-Denis, sur une affaire assez délicate.

Une fille âgée de trente-deux ans et demeurant rue de Paris, aurait été, hier, l'objet d'un attentat monstrueux.

Cette fille est, depuis l'âge de six ans, atteinte d'idiotie. Un individu, resté inconnu, l'aurait rencontrée dans la matinée et entraînée jusqu'à Saint-Leu-Taverny, où des paysans l'ont trouvée mourante de froid au milieu des champs, ses vêtements épars autour d'elle. Aucun doute n'est possible sur la nature de l'attentat dont la pauvre fille a été victime.

ECHOS DU VATICAN

Léon XIII indisposé

ROME, 24.—Léon XIII souffre d'un refroidissement et on a suspendu les audiences.

Le comité exécutif du jubilé épiscopal de Léon XIII demande à tous les prêtres du monde catholique de dire la messe aux intentions du pape, le 19 février prochain, à l'occasion de la cloture du jubilé.

En mémoire du jubilé de Léon XIII, une lampe devant brûler nuit et jour à perpétuité, sera suspendue dans la grotte de l'Apparition, à Lourdes, France.

Le *Moniteur de Rome* sera remplacé incessamment par le *Mémorial de Rome*. Mgr. Puyol, autrefois recteur de l'église St Louis des Français en sera le rédacteur.

Le prochain consistoire aura lieu à la fin de février ou dans les premiers jours de mars.

UN ACCIDENT A CONEY ISLAND

Une maison s'effondre et le feu se déclare

NEW-YORK, 24 — Un singulier et grave accident s'est produit pendant la matinée à Coney Island. Une vieille maison en bois, située sur l'Ocean Boulevard et appartenant à un nommé John Henry, qui tenait un débit de boissons au rez-de-chaussée et habitait avec sa famille à l'étage supérieur, s'est soudainement effondrée vers huit heures.

Pour comble de malheur, le feu a pris aux décombres. Mais les pompiers n'ont pas tardé à se rendre maîtres du feu et à sauver les personnes ensevelies sous les débris. Un enfant de six mois a été grièvement blessé. M. Henry, le propriétaire, qui se trouvait dans le débit de boissons au moment de l'accident, a eu une jambe fracturée, et un consommateur, un jeune homme du nom de Martin Roucher, a reçu des brûlures et des contusions très graves. La maison, nous l'avons dit, était très vieille et s'est effondrée d'elle-même les poutres étant vermoulues depuis longtemps.

SARAH BERNHARDT

Echappe à la mort

PARIS, 24—Sarah Bernhardt a failli être empoisonnée.

Pendant la représentation d'une nouvelle pièce, intitulée *Izeil*, la servante dahoméenne, qui aide la tragédienne aux répétition, a, par erreur, versé le contenu d'une fiole de laudanum dans une tasse de thé destinée à sa maîtresse.

Mme Bernhardt s'est fort heureusement aperçu à temps de l'acreté du breuvage et n'en a bu qu'une faible partie.

La grande tragédienne est, aux derniers avis, entièrement hors de danger.

LE DESESPOIR

Le pousse au suicide

TORONTO, 24 — Fred. Bacon, qui avait mystérieusement disparu d'Agincourt, et dont on a retrouvé le cadavre flottant dans le lac Ontario, n'a pas été assassiné comme on l'avait d'abord supposé.

Bacon s'est suicidé le lendemain du mariage d'une jeune fille dont il était follement épris, et c'est, sans doute, à ce désespoir d'amour qu'il faut attribuer la fatale détermination du jeune homme.

HORRIBLE ACCIDENT

Une jeune fille brûlée vive

PARIS, 24.—Un horrible accident s'est produit rue Jouffroy.

Une jeune fille de 21 ans, Mlle Marie Roques, se chauffait dans la loge des concierges de la maison qu'elle habite, lorsque le feu prit à ses vêtements.

La malheureuse ne réussissant pas à éteindre les flammes, se sauva dans la rue où des passants lui portèrent secours.

La pauvre jeune fille, dont le corps était couvert de plaies, a été transportée à l'hôpital Beaujon.

Son état est désespéré.

Un vapeur à la côte

NEW-YORK, 24—Le steamer *Andes*, de la ligne Atlas, venant de Costa Rica à New-York avec une cargaison de fruits et de marchandises diverses, s'est échoué pendant la nuit de dimanche à lundi, par un épais brouillard, au large de Little Beach, sur la côte du New-Jersey.

Les deux seuls passagers qui se trouvaient à bord de l'*Andes* ont été conduits à terre par les hommes de la station de sauvetage voisine de l'endroit où l'accident s'est produit. Quant au capitaine, officiers et hommes d'équipage du steamer, ils sont restés provisoirement à bord. Cependant on dit que l'*Andes* se trouve dans une position des plus dangereuses, et à l'endroit même où le steamer *Parker* a péri, il y a une dizaine d'années.

Bien qu'un puissant remorqueur ait été envoyé pendant la journée à son secours, l'*Andes* n'avait pas encore été renfloué aux derniers avis, et l'on se préparait à jeter une partie de sa cargaison par dessus bord pour l'alléger, car il faisait de l'eau.

LES SOULEVEMENTS EN ITALIE

Les boulangers et les cochers de Pise sont en grève

ROME, 26—Des dépêche de Palerme annoncent que le désarmement des ouvriers et des paysans continue en Sicile sans qu'aucun désordre se produise.

L'évêque de Massa, dans une lettre pastorale adressée au clergé de son diocèse, dit à ses subordonnés de recommander aux habitants de s'abstenir de toute participation à l'agitation anarchiste.

La tranquillité règne à Carrare. Le nombre total des anarchistes arrêtés dans cette région est d'environ trois cents.

A l'ouverture de la session parlementaire, M. Crispi n'attendra pas que le gouvernement soit interpellé, il fera immédiatement savoir à la chambre que des mesures exceptionnelles ont été prises en vue de faire face au danger d'une insurrection. Il dira que des préparatifs pour un soulèvement ont été faits il y a quelque temps et produira des documents pour prouver ces assertions.

Les ministres ont décidé aujourd'hui de renvoyer au 20 février l'ouverture de la session parlementaire.

ROME, 24—Les boulangers et les cochers de fiacre de Pise se sont mis en grève et se sont réunis en plein air pour discuter leurs griefs. Les orateurs se sont servis d'un langage si violent que la cavalerie a été envoyée pour disperser les manifestants. Les grévistes ont lancé des pierres aux soldats, mais se sont retirés aussitôt que les troupes ont chargé. Le préfet de Pise a télégraphié au gouvernement que la grève est due aux menées des anarchistes et des socialistes. Des renforts ont été envoyés de Florence pour aider la garnison de Pise à maintenir l'ordre dans cette ville.

RECONCILIATION

De Bismarck et de Guillaume

BERLIN, 24—Une sensation a été causée à Berlin par la nouvelle officielle de la prochaine visite de l'ex-chancelier Bismarck à l'empereur Guillaume.

Dans les cercles officiels on voit dans ce rapprochement du prince et de l'empereur de nouvelles assurances pour la sécurité des affaires du pays. Quelques politiciens croient au prochain retour au pouvoir du prince, d'autres prétendent que l'empereur soutiendra le chancelier actuel M. de Caprivi.

LONDRES, 24 — Le correspondant du *Daily Telegraph* à Berlin dit que Bismarck sera reçu en cette ville avec tous les honneurs dus à son rang et qu'il sera l'hôte de l'empereur en son château.

Le *Standard* et le *Telegraph* expriment le plaisir que leur cause la réconciliation de l'empereur avec Bismarck. Ils croient que ce plaisir sera universel en Europe.

Le *Daily News* trouve curieux que cette réconciliation ait eu lieu sans concessions que, d'ailleurs, ni l'un ni l'autre n'est disposé à faire.

Laura Schirmer-Mapleson mourante

Laura Schirmer-Mapleson, la prima dona des compagnies d'opéra qui ont joué *Fadette* et *The Fencing Master*, à l'Académie de Musique, est mourante à l'Everett House, New-York.

Elle est prise d'une pneumonie conséquente à la grippe.

Incendie dans une église

MONCTON, N. B., 24—Un incendie a causé pour $8,000 de dommages à l'église Presbytérienne de cette ville.

Le chanoine Baril

TROIS-RIVIÈRES, 24.—M. le chanoine Baril sera installé et prêtera le serment d'office comme membre du chapitre diocésain, le 8 février prochain.

Le nouveau titulaire est directeur des ecclésiastiques au séminaire.

Singulier incendie

ST HYACINTHE, 24.—Les pompiers ont été appelés pour combattre un commencement d'incendie, qui s'était déclaré dans la bâtisse, où sont abritées les locomotives de la Cie du chemin des Comtés Unis.

Le feu avait originé dans la cabine du mécanicien à bord de la locomotive No 25.

Les dommages s'élèvent à une couple de cent piastres.

La France à Madagascar

PARIS, 24—M. Brunet a interpellé, à la chambre, le gouvernement au sujet de la situation à Madagascar. Dans sa réponse, M. Casimir-Perier, président du conseil, a dit que la situation n'est pas grave et qu'une expédition n'est pas nécessaire. Les bruits alarmants mis en circulation sont exagérés. La chambre, ajoute-t-il, peut-être assurée que le gouvernement prendra des mesures énergiques pour protéger les droits des résidents français. La déclaration de M. Casimir-Perier a été approuvée par la chambre.

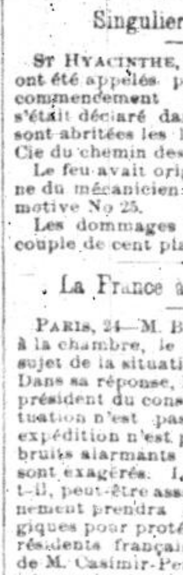

WALTER BAKER & Co

CACAO et CHOCOLAT

Les plus hautes récompenses (Médailles et Diplômes) à l'Exposition Universelle Colombienne

Pour chacun des articles suivants

Breakfast Cocoa
Chocolat Premium No 1
Chocolat Allemand Sucré
Chocolat à la Vanille
Beurre de Cacao

Pour "pureté des matières premières" "saveur excellente" et "composition égale et uniforme."

En vente chez tous les épiciers.

Walter Baker & Co, Dorchester, Mass.

UN ASSASSINAT EN WAGON

Un industriel dépouillé de son porte-monnaie et de sa montre, puis assassiné

TOYES, 24—M. Gustave Antuzewicz, industriel de cette ville, a été assassiné en wagon, dans un train qu'on n'a encore pu déterminer.

Le cadavre a été trouvé entre les stations de Barberey et de St-Lyé, à six kilomètres de Troyes, dans une haie en contre-bas de la voie.

Il était dépouillé de son porte-monnaie, de sa montre et de son portefeuille. Il restait dans les poches une carte à son nom et deux mouchoirs aux initiales de la famille.

Le cadavre portait deux blessures au crâne fait avec un instrument tranchant.

M. Antuzewicz était parti pour Paris l'avant-veille à six heures vingt-cinq.

Son pardessus, son chapeau et sa couverture sont restés sans doute dans le train allant vers Belfort.

Plus récent—Ce n'est pas à un assassinat, ainsi qu'on l'avait cru au premier abord, qu'il faut attribuer la mort de M. Antuzewicz.

Le parquet a découvert dans un wagon à Bar-sur-Aube la valise de M. Antuzewicz, dans laquelle il y avait une carte portant un dernier adieu à sa femme.

Le parquet a conclu à un suicide.

Un revolver était sur la banquette, mais le manufacturier aura préféré se jeter par la portière.

Cet acte est attribué à un dérangement cérébral.

$180,000 EN FUMEE

Destruction d'une école industrielle

LAFAYETTE, Ind., 24—Le nouveau laboratoire des ingénieurs, de l'Université de Purdue, a été détruit par le feu, hier soir.

L'incendie a été causé par une explosion de gaz naturel. Le feu s'est promptement communiqué aux autres ateliers et tous ont été réduits en cendres.

Les pertes sur la bâtisse sont évaluées à $100,000 et celles sur son contenu à $80,000. Il y a peu d'assurance.

L'affaire Carrier encore renvoyée

QUÉBEC, 24—Léon Carrier a comparu en cour de police, hier, mais l'affaire a été renvoyée à huit jours.

Les Belges en Afrique

BRUXELLES, 24—Une dépêche de l'Etat libre du Congo à l'*Indépendance belge* dit que les autorités allemandes de l'Est africain sont en partie responsables de l'attaque des Arabes à Kassongo où le capitaine Ponthier a été tué. Rumalizu, le chef des Arabes, ajoute la dépêche, a recruté ses hommes à Ujiji sous les yeux même des Allemands qui n'ont rien fait pour l'empêcher d'emmener avec lui tous les indigènes qui ont voulu le suivre.

Les nouvelles annonçant qu'un combat sanglant avait eu lieu à Kassongo sont confirmées; les Belges ont cependant remporté l'avantage dans cet engagement.

—Voulez-vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

Le grand guérisseur des affections pulmonaires est cet excellent remède vendu sous le nom de Sirop Anticonsomptif de Bickle. Il soulage et diminue la sensibilité des tissus de la gorge et des poumons et constitue un remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs et la sensibilité de la poitrine, la bronchite, etc. A guéri nombre de personnes que l'on croyait dans les périodes avancées de la consomption.

"MAUDITE"

Par EMILE RICHEBOURG

Magnifique volume de 224 pages, illustré.

Cet ouvrage est sans contredit le plus beau feuilleton qui existe et se vend $2.50 en France. Nous le vendons pour la modique somme de 40 centins à nos bureaux. Expédié par malle sur réception de 43 centins en timbres canadiens ou en mandats poste. 77 jno

IF YOU USE
SUNLIGHT
YOU'RE RIGHT.

Le Savon Sunlight a la PLUS GRANDE VENTE DANS LE MONDE
Parce qu'il est le MEILLEUR SAVON CONNU
et aussi parceque

Ceux qui s'en servent trouvent qu'il accomplit ce qu'on en dit mieux qu'aucun autre Savon peut faire.

Pour les buanderies, les Maisons, c'est un véritable confort.

Dépôt du Savon Sunlight pour Québec: FRANK MAJOR & CO, Montréal.
(3)

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Fonds actifs $53,169,135

DIRECTEURS: Hon. Henry Starnes, président; Edmond J. Barbeau, vice-président.

Toutes espèces d'assurance acceptées au plus bas prix courant.

CYRILLE LAURIN, Agent français spécial
G. F. C. SMITH, Agent en Chef
BUREAU: 16 Place d'Armes, Montréal. 126 1an

LA POLICE A CHEVAL

OTTAWA, 24—Le service de la police à cheval a été discontinué au Manitoba, pour être établi plus loin, dans le district d'Arthabaska. Le département des douanes devra établir un service de protection sur la frontière, au Manitoba.

A l'avenir les hommes recevront deux onces de beurre par jour. Ils auront aussi des couchettes en fer et des sommiers, au lieu du lit de camp.

Hood's Guerit

Merveilleux, mais Vrai.

Sourde et Aveugle, Causé par la Grippe et un Abces.

Mme M. E. WILSON, Syracuse, N.Y.

"Pendant trois ans j'ai eu le rhumatisme, et en décembre dernier je souffris de la grippe. Trois médecins dirent que mon rétablissement était douteux. Un abcès se forma dans ma tête, s'écoulant par mes oreilles. Je fus très malade pendant six semaines. Je devins sourde et aussi aveugle. Je perdis tout courage,

Fis Mon Testament,

et me préparai à la mort. Mais je crus devoir essayer Hood's Sarsaparilla. Après en avoir pris deux bouteilles, je commençai à recouvrer la vue et l'ouïe. L'abcès, après avoir coulé six semaines se guérit; l'appétit me revint et je recouvrai la

Hood's Sarsaparilla Guerit

force et la santé. Je puis maintenant Bien Voir et Entendre, faire mon propre ouvrage et vaquer à mes occupations." Mme M. E. Wilson.

Hood's Pills guérissent la constipation.

Grande Assemblée

CE SOIR

Au Marché ST-JACQUES,

EN FAVEUR DE

M. J. O. VILLENEUVE

Candidat a la Mairie.

Plusieurs orateurs adresseront la parole. M. McShane et ses amis sont invités. 134-1

QUARTIER EST

GRANDE ASSEMBLEE

Messieurs les électeurs du Quartier Est sont respectueusement invités à assister à une grande assemblée qui aura lieu

Jeudi, le 25 courant à 8 heures du soir au

Comite Central de l'échevin J. PERREAULT

No 1515 rue Notre-Dame

Des orateurs distingués y adresseront la parole. 134 1

Quartier St-Laurent

SALLES des COMITES

DE

M. E. GOFF PENNY

206 rue Bleury — Téléphone 3787

85 rue Prince Arthur — Téléphone 6206

214 rue St-Laurent — Téléphone 2139

Tous les amis sont cordialement invités à assister aux réunions qui auront lieu tous les soirs. 134 jno

PROCLAMATION

Aux Electeurs du Quartier St-Denis

Attendu que samedi, le vingtième jour de janvier courant, la nomination des candidats pour la charge d'échevin No 2 dans le quartier St-Denis de cette cité a eu lieu au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, suivant la loi;

Attendu qu'à la dite nomination quatre candidats ont été proposés, savoir: Eugène Lafontaine, M. Théodule Lefebvre, H. Préfontaine et W. A. Stuart, et qu'un poll a été en conséquence accordé;

Attendu que depuis la dite nomination, savoir, le vingt-deuxième jour de janvier courant, l'un des candidats sus-dits, savoir: H. Préfontaine a produit entre mes mains une déclaration par écrit signée de lui-même en présence de deux témoins qui ont signé tel que requis par la loi, à l'effet qu'il se retire et résigne la dite candidature;

Avis public est donné qu'il ne reste plus maintenant que trois candidats pour l'élection qui aura lieu le 1er février prochain, savoir: Eugène Lafontaine, M. Théodule Lefebvre et W. A. Stuart.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hotel-de-Ville,
Montréal, 22 Janvier 1894. 133 3

Onguent Magique

L'onguent magique guérit les plaies de toute nature et description: brûlures, engelures, mal de barbe, tours d'ongles, mal de gorge, mal d'oreilles, crevasses, hémorrhoïdes, abcès, clous, etc., etc. En vente chez tous les pharmaciens de Montréal.

Dépôt pour le gros chez: KERRY, WATSON & CIE. Pour plus d'info s'adresser à la

CIE D'ONGUENT MAGIQUE

26 1an Boîte 236 Bureau de Poste Montréal

MAIRIE

LE COMITE CENTRAL

DE

M. J. O. Villeneuve

est ouvert tous les jours de 8 a. m. à 6 p. m.

Au No 1597 rue Notre-Dame

TELEPHONE 127

Quartier HOCHELAGA

COMITE CENTRAL

DE

A. L. HURTUBISE

No 263 rue Notre-Dame.

Réunion tous les soirs. Tous les amis sont invités. 134 jno

QUARTIER STE-MARIE

COMITE CENTRAL

DE M.

H. DUPRÉ

149 RUE CHAMPLAIN

Les électeurs de ce quartier sont cordialement invités aux salles du comité ouvertes maintenant jour et nuit.

COMITÉS

No 2—315 Plessis.
No 3—336 Lafontaine.
No 4—Coin Ontario et Champlain.
No 5—Coin Maisonneuve et Lagauchetière.
No 6—753 Ontario.
No 7—50 Poupart.
No 8—130 Logan.
No 9—Coin Ste-Catherine et Parthenais.
No 10—Carré Papineau.

TEL. 6087 COMITE CENTRAL. 134 jno

VOTEZ

POUR

M. Geo. W. Parent

SIEGE No 1

Quartier Centre

COMITÉ GÉNÉRAL

No 46 RUE ST-JACQUES.

Ouvert tous les soirs.
Tous les amis sont invités. 129 12

QUARTIER ST-LOUIS

P. E. Paquette

CANDIDAT

Comité Central

No 1815 RUE STE-CATHERINE

Comité: 463 RUE ST-LAURENT

Les électeurs du quartier et amis favorables à l'élection de M. PAQUETTE, sont priés de se réunir chaque jour dans les salles du comité.

Téléphone, No 618. 130 jno

Quartier St-Jacques

COMITE CENTRAL

DE

L'Echevin **Joseph Brunet**

L'Echevin Brunet a ouvert son Comité Central au

No 1588 STE-CATHERINE,

Près de la rue St-Christophe.

Et ses sous-comités aux

Nos 1321 rue Ontario
905 rue St-André
68 rue Montcalm

Les amis sont cordialement invités aux réunions qui ont lieu tous les soirs.

No. du téléphone au comité central: [illegible]

QUARTIER ST-LAURENT

Candidature de l'Echevin E. James

Les électeurs de ce quartier sont cordialement invités aux comités suivants, ouverts le jour et la nuit:

Comité Central, No 95 rue Bleury.
Comités: 244 rue St-Laurent
84 rue Prince Arthur.
Téléphone au Comité Central No [illegible]

LE MONDE

Imprimé et publié par la "Compagnie du Journal LE MONDE."

BUREAU: 1650, RUE NOTRE-DAME,

(En face de la Côte Saint-Lambert.)

ABONNEMENT "AU MONDE"

(Edition Quotidienne.)

6 Mois	$1
8 Mois	$2
Un An	$3

EDITION HEBDOMADAIRE

(Le "Monde" et le "Foyer Canadien" réunis.)

6 Mois	0.50
Un An	$1.00

Les Abonnements sont toujours payables d'avance.

Toutes les Correspondances doivent être adressées comme suit:

LE "MONDE"

MONTRÉAL, CANADA

TELEPHONES

Rédaction: Bell No 908. Administration: Bell No 613

TARIF DES ANNONCES

(Toisées sur Mesure Agate.)

Première Insertion: 10 cts la Ligne

Insertions Subséquentes: 6, 7, 8 ou 9 cts la Ligne

Pour contrats à longs termes on traite à forfait.

MONTREAL, 24 JANVIER 1894.

QUARTIER ST-GABRIEL

Nous avons continué hier soir notre promenade à travers les quartiers. Cette fois c'est St-Gabriel qui nous a attiré. Nous n'y avions mis le pied depuis assez longtemps et les progrès accomplis ne nous ont paru que plus frappants. Depuis son annexion à la ville, et surtout ces années dernières, St-Gabriel s'est transformé. Les rues ont bel aspect, l'éclairage est tout à fait remarquable et toutes les branches du service municipal nous ont paru fonctionner admirablement.

Tous ceux à qui nous avons fait part de notre agréable surprise nous ont répondu que cette transformation était due à l'échevin Tansey et à ses collègues.

M. Tansey représente St-Gabriel depuis de nombreuses années. Son mandat a toujours été renouvelé avec plaisir, car les électeurs savent qu'ils ont en lui non un vulgaire prometteur, mais un homme d'action. M. Tansey méritait une élection par acclamation. C'eut été une excellente façon de lui prouver de la reconnaissance. Malheureusement quelques esprits toujours mécontents ont réussi à lui susciter deux concurrents. Nous n'avons aucun doute sur le succès de M. Tansey, mais il nous est bien permis de déplorer le fait qu'une petite poignée de gens privent la grande majorité du plaisir d'éviter à cet échevin les ennuis d'une lutte.

Avant de considérer les misérables et ridicules accusations portées par les mécontents, jetons un coup d'œil en arrière.

Quand, en 1887, M. Tansey se porta candidat pour la première fois, St-Gabriel venait d'être annexé à Montréal. Il s'engagea à obtenir les améliorations suivantes :

1. Un système parfait d'égouts ;
2. Enlèvement des déchets ;
3. Le gaz à la place de l'huile de charbon ;
4. Service des chars urbains ;
5. Service des malles à domicile ;
6. Chemins, pavés en pierre, etc. ;
7. Service de police et feu ;
8. Chaussée permanente pour prévenir les inondations, ainsi que plusieurs autres améliorations.

Tout St-Gabriel sait que ces promesses de M. Tansey n'ont pas été vaines. Il a même donné plus qu'il n'avait promis.

Voyons maintenant ce qui s'est passé de 1890 à aujourd'hui.

1. Qui attira l'attention du conseil sur le tunnel de la rue Wellington et obtint son intervention active à la mort de feu M. Kingston ?—Réponse : L'échevin Tansey.

2. Qui réussit si bien à éclairer le quartier St-Gabriel à l'électricité au lieu du gaz et de l'huile de charbon?—Réponse : l'échevin Tansey.

3. Qui fit insérer dans le règlement des chars urbains une clause garantissant une voie double sur la rue Wellington jusqu'au bout du "tailrace", et sur la rue Centre jusqu'à l'Avenue Atwater ?—Réponse : l'échevin Tansey.

4. Qui réussit à faire poser l'asphalte sur les rues Centre et Wellington longtemps avant nombre des rues dans le centre de la ville ? Remarquez que ces rues se finiront cette année.—Réponse : l'échevin Tansey.

5. Qui réussit à avoir une nouvelle station de pompes dans le quartier St-Gabriel pour mieux le protéger ?—Réponse : l'échevin Tansey.

6. Qui réussit à doter le quartier St Gabriel d'un parc public. (Voyez rapport du comité de finance dans les journaux du 6 juin 1891).—Réponse : l'échevin Tansey.

7. Qui fit faire une enquête par rapport à l'extravagance dont on fit preuve dans l'affaire du "tailrace."—Voyez les journaux du 3 juillet 1891.—Réponse : l'échevin Tansey.

8. Qui fit dépenser six mille piastres à combler l'ancienne rivière St Pierre, et le marais avoisinant, comme protection contre le choléra etc ?—Réponse : l'échevin Tansey.

9. Qui réussit à faire reconsidérer le rapport conjoint des finances et de santé, qui voulaient placer les désinfecteurs et les incinérateurs sur les rues Hibernia et Mullin, et les fit mettre en fin de compte sur la rue Mill, épargnant ainsi au quartier une nuisance terrible ?—Réponse : l'échevin Tansey.

Voilà certes un bilan qui suffirait à faire trouver bien remplie la carrière de plusieurs échevins. Il il y a plus.

L'an dernier, au cours de l'élection qui se termina par une brillante victoire, M. Tansey s'engagea à obtenir des travaux importants pour St-Gabriel. Avec le concours de ses collègues, il a pleinement réussi. Il a fait dépenser soixante-trois mille piastres ($63,000) rien que pour les rues de son quartier. C'est un montant énorme quand on tient compte du fait que St-Gabriel est un des plus *jeunes* quartiers de Montréal. De ce montant $30,000 ont été consacrées à doter la rue Centre d'un pavage en asphalte et cette rue sera bientôt une des plus belles de la ville.

A part ces $63,000 dépensées pour les chemins, le quartier a reçu un montant encore plus considérable pour d'autres travaux. La dépense pour le nouveau poste des pompiers, le nouveau parc, la pose de tuyaux d'aqueduc, le service des vidanges, etc., porte le montant consacré l'an dernier à St Gabriel à un chiffre vraiment remarquable.

Il n'y avait pas un mois que St Gabriel faisait partie de Montréal que déjà l'échevin Tansey faisait poser les tuyaux à gaz dans la rue Centre, que les tristes lampes à pétrole faisaient place à l'éclairage au gaz et qu'il n'était plus nécessaire de se munir de lanternes pour circuler le soir ou la nuit. Et aujourd'hui que l'électricité a remplacé le gaz, St Gabriel est sans conteste le quartier le mieux éclairé de Montréal.

Il est des gens qui croient qu'on n'a qu'à demander la pose d'une lampe à tel ou tel endroit pour l'avoir ; mais tel n'est pas le cas. Ainsi quand le contrat fut donné à la compagnie du gaz pour éclairer la ville, la compagnie ne fut pas tenue de mettre le gaz dans toutes les rues, mais seulement dans celles où un certain nombre de personnes voudraient l'avoir, ce qui assurait à la compagnie un certain revenu par la pose des tuyaux. Or dans un quartier comme St-Gabriel, où peu de personnes désirent l'éclairage de leurs maisons par le gaz, en tenant compte du contrat passé avec la compagnie, on courrait risque d'être bien longtemps sans éclairage. Ce n'était pas une agréable perspective pour les gens de Saint-Gabriel. Ça leur déplaisait suprêmement de voir le quartier voisin, Ste-Anne, brillamment éclairé au gaz tandis que St-Gabriel n'avait que de chétives lampes à pétrole au bout de gros et laids poteaux et ne voyait pas quand cet état de choses cesserait.

Heureusement l'échevin Tansey était là et quand M. Judah, président de la compagnie du gaz, voulut faire renouveler son contrat, l'échevin Tansez refusa positivement de voter pour le renouvellement à moins de faire accepter certaines conditions. Ces conditions furent acceptées et le contrat renouvelé. C'est alors qu'on a crié au boodlage et qu'une enquête a été décidée. A cette enquête l'échevin Tansey a déclaré sous serment qu'il avait voté pour la compagnie du gaz parce que M. Judah, son président, lui avait promis de placer de suite des tuyaux à gaz dans certaines rues de St-Gabriel. On doit donc remercier M. Tansey et non avoir des doutes sur sa droiture. Le *Star* fait la guerre à M. Tansey. Nous en félicitons notre ami, car avoir le *Star* contre soi est une forte garantie de succès. Ce journal en a toujours voulu à M. Tansey depuis que celui-ci l'a cité devant les tribunaux, il y a de nombreuses années. Le *Star* revient hier sur l'affaire de la ferme Gregory. Expliquons, et c'est facile, cette affaire d'achat de terrain. Il fallait un endroit pour servir de dépotoir dans l'extrémité ouest de la cité. Celle-ci y possède un terrain, mais pour des raisons d'hygiène on ne pouvait s'en servir : les citoyens auraient eu le droit de prendre action contre la ville. Plus loin se trouvait la ferme Gregory qui offrait tous les avantages possibles. Par malheur une promesse de vente avait été faite à M. Mann et il a bien fallu en passer par les volontés de ce dernier. D'ailleurs ces choses se voient chaque jour dans les transactions d'immeubles. N'oublions pas non plus que la ville pourra vendre son terrain à un prix qui compensera celui payé pour la ferme Gregory. Toute cette machination du *Star* ne supporte pas l'examen sérieux et impartial.

Bref, pour ne pas prolonger outre mesure cet article, nous nous résumerons en disant que M. Tansey a été un échevin intelligent, honnête, juste pour toutes les races et courtois pour tous, pauvres ou riches. C'est un des meilleurs représentants que l'on ait eus au Consil et Saint-Gabriel peut le considérer comme le créateur de son organisme municipal.

M. Martin, député libéral, est arrivé hier à Winnipeg d'une tournée politique dans l'Ouest et il a déclaré que partout on est en faveur d'un remaniement général du tarif.

Un compatriote, M. E. Rochon, vient d'être élu vice-président de l'association conservatrice du comté d'Algoma, Ont.

Le lieutenant-gouverneur Chapleau est parti ce matin pour New-York en compagnie de Madame Chapleau.

Il se fait un fort mouvement aux Etats-Unis pour que les morts soient inhumés dans des cercueils en osier.

M. Hearn, député de Québec-Ouest, est mourant.

Les meilleures autorités médicales disent que le véritable moyen de guérir le catarrhe, c'est de prendre un remède reconstituant comme la Sarsepareille de Hood.

Essayez le Guerisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore. jno

PROCES HOOPER

L'exposé de l'hon. juge De Lorimier

(Suite)

La défense répond à cette accusation en disant : Nous sommes ici pour répondre à une accusation de meurtre, à un meurtre qu'on nous impute comme ayant eu lieu à Terrebonne le dix-huit septembre dernier. Tout ce que vous venez de nous dire nous admettons que vous pourrez bien le considérer au point de vue des présomptions, des conséquences plus ou moins fortes que vous pourrez tirer contre nous ; mais vous ne pourrez pas aller au-delà : quand même j'aurais voulu noyer ma femme à Louiseville, quand même j'aurais voulu m'en débarrasser, quand même je serais un libertin, quand même j'aurais voulu épouser une autre femme, que j'aurais, si vous voulez, tous les vices possibles, vous allez juger sur les faits tels que prouvés. Eh ! bien, je ne suis pas coupable, parce que les faits de cette cause ne démontrent pas d'une manière absolue que la femme soit morte par empoisonnement au moyen de l'acide prussique ; en d'autres termes la défense vous dit : Nous n'admettons pas la théorie de la Couronne que la seule possibilité qu'il ait pu y avoir empoisonnement par l'acide prussique puisse vous justifier, messieurs, de faire le pas que la chimie et la médecine n'a pas voulu faire et que vous disiez, vous : Oui, nous allons prendre sur nous, à raison des faits de la cause, en prenant tous les faits de la cause, nous allons prendre sur nous de dire : Eh bien ! elle est morte empoisonnée par l'acide prussique.

Voilà, messieurs, les deux théories mises aussi clairement qu'il m'a été possible de le faire devant vous, aussi clairement que mes études, que les études longues et pénibles que j'ai faites de cette cause peuvent me le permettre, car, messieurs, je dois vous le dire, veuillez croire que si de votre part vous avez eu des fatigues et si durant ces longs jours vous avez été appelés à entendre une longue preuve et à délibérer, veuillez croire que la Cour, de son côté, a bien eu ses troubles, que nous avons eu aussi nos nuits d'insomnie à nous creuser la tête en considérant l'immense responsabilité qui pèse sur nous, en comprenant toute l'importance qu'il peut y avoir pour nous à proférer une seule parole imprudente, une seule parole que la preuve de cette cause ne justifierait pas et qui pourrait malheureusement être interprétée par vous contre l'accusé et conduire cet homme à l'échafaud. Ah ! messieurs, si vous avez eu vos troubles, si vous avez eu vos anxiétés, si vous avez eu votre travail, ah ! veuillez croire que de son côté la Cour n'a pas été indifférente, n'a pas été inactive et que le travail que je vous soumets aujourd'hui est le fruit d'un consciencieux labeur, est le fruit de longues veilles à creuser l'imagination, la raison, la tête, à mettre toutes les facultés, toutes les connaissances que la providence a pu nous donner pour, Dieu nous aidant, il ne nous arrive pas aujourd'hui de proférer une seule parole qui ne soit supportée par la preuve ou sanctionnée par les autorités légales et qu'ensuite une fois cette cause terminée nous puissions dire, nous aussi, sans crainte et sans reproche : Eh bien ! je ne crains pas, mon devoir est accompli, qu'il arrive ce qu'il voudra, mon devoir est fait. Faites le vôtre, messieurs, et soyez sans inquiétude, la Cour fera le sien.

Telle est dans le moment la question délicate qui se pose aujourd'hui devant vous, question importante, souverainement sérieuse pour vous, pour la Cour, mais surtout pour l'accusé, car de vos délibérations dépend son sort.

Comme vous le voyez, messieurs, la preuve de la Couronne comprend toutes les circonstances de la cause et la preuve médicale comme supplément aux besoins de la preuve de circonstances. Je désire donc attirer votre attention sur la preuve à ce double point de vue, au point de vue des circonstances de la cause et au point de vue de la preuve médicale ; mais encore avant d'arriver à cet exposé de faits, tant il y a de questions qui se présentent et qui s'accumulent dans cette cause, il est de mon devoir d'examiner encore si avant d'entrer dans l'étude des faits que vous êtes appelés à examiner et desquels vous êtes appelés à tirer des conséquences et des présomptions pour arriver à une décision ou savoir si l'accusé est coupable ou non, il m'incombe d'examiner une question, celle de la preuve des circonstances.

Qu'est-ce que c'est que la preuve des circonstances ?

Ah ! messieurs, de part et d'autre on vous a mis avec raison bien en garde contre ce genre de preuve qu'on appelle la preuve de circonstances, c'est-à-dire de ce genre de preuve qui résulte de l'appréciation de certains faits, de certains actes, de certaines paroles d'une personne d'où l'on conclut à la possibilité d'autres actes, d'autres faits ; ce sont des présomptions, c'est une preuve présomptive ; d'un fait on conclut à la possibilité d'un autre ; c'est là ce qu'on appelle la preuve de circonstances, et l'on vous a dit, messieurs, avec raison que quelquefois il était arrivé que sur des preuves de cette nature il y avait eu de grandes erreurs judiciaires de commises, que des personnes avaient porté leur tête sur l'échafaud, alors que plus tard on a reconnu leur innocence.

Oui, Messieurs, cela est vrai ; cela est vrai, mais cela n'empêche pas que la preuve de circonstance soit un moyen légitime, reconnu par les lois pour parvenir à connaître et à établir les faits d'une cause. La preuve de circonstances est une preuve légitime : je dirai plus, Messieurs : Tout en reconnaissant ces dangers je dirai que souvent elle est la seule possible ; dans la plupart des causes il arrive qu'il n'y a pas de preuve positive, de preuve directe. Le malfaiteur ne prend pas toujours des témoins pour aller accomplir son crime, au contraire, il a toujours soin de s'entourer de toutes espèces de précautions, de se placer de manière à ne pas pouvoir être suivi ni découvert. Eh bien ! ce sont ces actes, ce sont ces dires, ses paroles, ce qu'il a fait, ce qu'il a dit que l'on examine, que l'on pèse, et c'est là ce qu'on appelle une preuve de circonstances, et de toutes ces circonstances on en arrive à une conclusion dans le cours ordinaire des choses : cet homme est coupable ou cet homme est innocent ; on juge les choses paisiblement et on en tire une conclusion et l'on dit : puisqu'il a fait toutes ces choses, puisqu'il a dit toutes ces paroles, puisqu'il avait tel motif d'agir de telle manière, eh ! bien, il est raisonnable de croire qu'il a agi de telle manière. Voilà la preuve de circonstances ; et vous admettrez, messieurs, que cette preuve là ne peut pas être refusée, que cette preuve là est parfaitement légitime ; que s'il en est résulté des erreurs judiciaires par malheur c'est qu'elle a été mal comprise, c'est qu'elle a été mal appliquée, c'est qu'on n'a pas fait attention aux déductions qu'on en tirait, aux présomptions qu'on en faisait naître ; mais la preuve elle-même, mais le système était bon.

C'est comme le poison. Le poison en lui-même est très dangereux, si vous prenez du poison en quantité suffisante vous en mourez ; mais cependant la médecine vous dira que le poison entre dans une multitude de maladies. Va-t-on dire que le poison parce qu'il cause quelquefois la mort ne doit pas être employé en médecine ? C'est la même chose pour la preuve de circonstances. Sans doute il est arrivé que par le poison des gens sont morts, sans doute il est arrivé que par la preuve de circonstances il y a eu des erreurs fatales de commises ; mais ce sont des malheurs, et cela n'empêche pas que le poison est bon en médecine comme cela n'empêche pas que la preuve de circonstances est bonne dans l'administration de la justice. Mais je dirai plus, et les auteurs vous disent aussi que c'est surtout dans les cas d'empoisonnement que la preuve de circonstances doit être considérée à raison du danger de ces offenses. Le poison est l'arme du lâche, il est quelquefois l'arme de la faiblesse ; chez les romains on disait : Mulier—la femme empoisonneuse— parce qu'elle avait recours plus souvent à cette arme détournée.

Il y a des poisons qui ne laissent pas de traces, messieurs, il y a des poisons qui foudroient sans laisser de traces. Alors, comme les criminels ont recours à toutes espèces de moyens, surtout à ceux par lesquels ils espèrent ne pas être surpris, les auteurs de la jurisprudence et tous ceux qui se sont occupés de droit criminel nous disent que dans ces cas-là surtout les preuves de circonstances doivent être pesées, doivent être accueillies, afin que si, tout considéré, les accusations qui pèsent contre un homme sont supportées à un tel point par la preuve de circonstances qu'il ne puisse pas y avoir de doute qu'il y a eu empoisonnement, dans ce cas-là, quand même la preuve médicale manquerait complètement, les preuves de circonstances peuvent suffir à elles seules pour obtenir la condamnation d'un accusé.

Voilà ce que les lois et les auteurs de jurisprudence nous enseignent. Quand il n'y a pas de doute possible que la personne est morte empoisonnée et que par les faits de la cause il ne peut y avoir de doute raisonnable que le prévenu est bien celui qui a empoisonné, eh ! bien, dans ce cas-là, messieurs, la loi et les auteurs de jurisprudence enseignent qu'il est permis d'en arriver à une conclusion de culpabilité.

Quant à la question dans la cause de savoir quelle conclusion vous devrez tirer des faits nous n'y reviendrons pas.

Passons maintenant à ce long et pénible exposé de faits que je suis obligé de faire, et je réclame encore une fois votre indulgence et votre attention, car je suis obligé de repasser tout ce que nous avons vu dans la cause.

Le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt trois l'accusé épouse Georgiana Leblanc ; (voir déposition de l'abbé Marré) ; puis il paraît qu'il est ensuite allé résider à Ottawa, mais la preuve ne le démontre pas. En 1885 on voit qu'il met sa femme chez une dame Cooper, à Port Hope, et l'accusé s'en va au Nord-Ouest avec le régiment Midland ; il revient ensuite avec sa femme et va résider à Ottawa. Le 11 juin 1882, on voit que l'accusé entre au département des postes sous les ordres de M. Matthewson, qui a été entendu. Dans cette année on voit que la femme de l'accusé commence à être affligée d'une monomanie, d'une manie unique, elle est en proie à des hallucinations, à des illusions qui lui font croire qu'elle est dans un état intéressant ; elle le déclare au docteur Cousins, d'Ottawa ; ce médecin la voit, essaie de la dissuader, et il déclare qu'il n'a aucun doute qu'elle était alors sous l'empire d'une folie, d'une monomanie, que c'était une illusion, que cet état-là n'existait pas.

La défense a fait entendre une dame Hickmett qui dit que l'accusé et sa femme ont pensionné chez elle du quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-sept au quinze mars mil huit cent quatre-vingt-huit. Je suis tous les faits, tant ceux prouvés par la Couronne que ceux prouvés par la défense, en les groupant par ordre de dates afin que vous suiviez les deux prétentions. La défense a fait entendre une dame Hickmett qui dit que l'accusé et sa femme ont pensionné chez elle du quinze octobre 1887 au quinze mars 1888, à Ottawa, et que durant ce temps elle a eu trois attaques qu'elle appelle des attaques d'hystérie ; le témoin décrit même ces trois attaques : La première a eu lieu dans une chambre à coucher du témoin. La femme de l'accusé se croyait enceinte et voulait faire préparer certaines couvertures de lit ; le témoin, Mme Hickmett, était malade, cela a contrarié la femme de l'accusé qui a eu une violente attaque ; elle est tombée par terre en criant, elle avait les mains crispées et un peu d'écume à la bouche. La deuxième attaque a eu lieu un jour que la femme de l'accusé se trouvait contrariée par l'accusé lui-même ; l'accusé voulait sortir et sa femme ne voulait pas ; il y a eu quelques discussions, elle s'est montrée très violente, a frappé l'accusé à la figure, puis elle a eu encore une attaque ; elle est tombée par terre ; elle n'a pas crié cette fois-là. L'accusé a essayé de lui mettre de l'eau sur les lèvres, elle avait les dents serrées. La troisième attaque a eu lieu un jour que le témoin et la femme de l'accusé s'étaient encore querellées. Il n'y a encore rien de particulier dans cette attaque, la femme est tombée par terre, et le témoin dit que comme c'était la troisième fois que cela lui arrivait elle ne s'en est pas occupée ; elle l'a laissée.

Le docteur Cousins, qui, dans ce temps paraît avoir été appelé dans la famille de l'accusé, chose assez singulière, n'a pas été mis au courant de ces faits, ni par l'accusé, ni par la femme de l'accusé, ni par qui que ce soit, du moins la preuve ne le démontre pas.

En 1888, un autre témoin de la défense, une dame Annie Martin, dit que du quinze mars au quinze juillet 1888 l'accusé et sa femme ont pensionné chez elle et que la femme de l'accusé était alors une véritable maniaque, qu'elle sortait nu-pieds dans la boue des cours et se plaisait à contrarier l'accusé, et qu'un jour même elle lui dit qu'elle avait avalé le contenu d'une bouteille d'encre en vue de s'empoisonner.

Nous arrivons à 1891. Le docteur Clarke, de l'asile de Rockwood, près de Kingston, dans la Province d'Ontario, dit que l'accusé a demandé de faire entrer sa femme dans cet asile. Dans ses réponses aux questions qui sont sur des blancs que fournissent ces différentes institutions aux personnes qui demandent l'internement des aliénés, aux questions qui étaient ainsi apposées sur ces blancs quant à l'état et à la condition de sa femme, l'accusé déclara qu'elle n'était pas épileptique et qu'elle paraissait jouir d'une bonne santé.

A la suite de cette demande elle entre à l'asile, le quatorze octobre 1891.

Le vingt-huit du même mois, l'accusé écrit une lettre au surintendant demandant de ses nouvelles ; puis le témoin déclare que l'accusé a fait parvenir à sa femme de temps à autre ce qu'il lui fallait en fait de hardes, vêtements ou autre chose dont elle pouvait avoir besoin, qu'il a payé sa pension régulièrement, une pension d'environ deux piastres à deux piastres et demie par semaine.

Jusque là ce sont des faits dont nous avons pas à nous occuper, si ce n'est les réponses de l'accusé disant qu'elle n'était pas épileptique et le fait qu'elle a déjà eu des attaques d'hystérie.

Nous arrivons à 1892. Le témoin Clarke continue et déclare que la femme de l'accusé était folle réellement lorsqu'elle est entrée à l'asile, mais que dans son opinion elle n'est devenue folle incurable, c'est-à-dire sans espoir de guérison, que vers le huit août 1892. Elle paraissait, dit-il, jouir d'une bonne santé, elle était assez gaie, mais elle se servait malheureusement souvent de mauvais langages envers les autres détenues dans l'Institution, et pour cette raison on dû la faire changer de salle

La dernière visite de l'accusé à sa femme a été le 12 octobre 1892. Le docteur Cousins dit que l'accusé a été à cette époque souffrant de rhumatismes, savoir depuis environ le mois de novembre 1892 et qu'il est ainsi souffrant de rhumatismes jusqu'au mois de mars 1893. Ceci, messieurs à son importance, comme la défense vous l'a fait remarquer, pour vous expliquer pourquoi tout à coup en 1892 l'accusé aurait cessé d'aller visiter sa femme. S'il était souffrant de rhumatismes depuis novembre 1892 jusqu'à mars 1893 il est raisonnablement permis de croire que ses visites ont été arrêtées à raison de ce fait, et il ne faudra pas trop lui imputer cette cessation subite de visites, alors que l'on voit qu'il a été souffrant d'une maladie qui pouvait le retenir chez lui.

(A suivre)

Pour stimuler l'appétit et assurer une bonne digestion faites usage de l'Amer Angostura. Dr J. G. B. Siegert et fils, seuls fabricants. Demandez-le à votre pharmacien.

M. Thos Bell, de la maison Scott Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham écrit ; " Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman, et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri."

La femme sent depuis quelque temps un malaise qu'elle ne peut définir ; elle est pâle, manque d'appétit, nerveuse, elle a des douleurs dans les reins et le bas du corps. Vite, mari, achetez à votre épouse une bouteille de "Régulateur de la Santé de la Femme" et un "Female Plaster" du Dr Larivière, et tout le système reprendra ses fonctions normales. A vendre partout, ou si vous ne pouvez vous en procurer, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I.

Avis spécial

Un millier de médecins et chimistes conseillent l'usage des Emplâtres Souverains des Montagnes Vertes de Geo. Tucker, pour les maladies des femmes et les affections des rognons. 123-jno

Drs Mathieu et Bernier

Chirurgiens - dentistes, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes. jno

Ce ne sont pas des hypothèses, mais des faits.

Le Saindoux doit Disparaître

puisque la COTTOLENE est venue pour le remplacer. La satisfaction avec laquelle le public a accueilli, à son apparition, la nouvelle graisse à frire.

La Cottolene

a été prouvée par la rapide et énorme augmentation des ventes, ce qui est une PREUVE POSITIVE, non-seulement de sa grande valeur comme Nouvel article d'alimentation, mais aussi du désir général de se débarrasser du saindoux indigeste, malsain, non appétissant et de tous les maux qu'il entraîne. Essayez

La Cottolene

immédiatement, et ne perdez pas de temps à vous convaincre, comme des milliers d'autres, que vous n'avez plus maintenant

Aucun Besoin Du Saindoux.

Préparée seulement par N. K. FAIRBANK ET CIE, Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

MEDAILLE D'OR et DIPLOME

A l'Exposition Provinciale 1892

Pour le Système de Coupe de Robes du Tailleur Français de MAD. E. L. ETHIER

Téléphone 6352. 88 St-Denis, Montréal

La Meilleure chose pour les Canistres à Lait

c'est la Pearline. C'est une vérité bien établie. Vous pouvez les rendre plus propres et avec moins de trouble et de travail qu'avec n'importe quelle autre chose. Elle vous épargne tant qu'elle devient moins coûteuse que la préparation la plus commune. Preuve—les laiteries et les marchands les plus considérables se servent de Pearline. Quelques femmes ont peur de la Pearline. Elles pensent que lorsque le lavage est si facile, les choses lavées doivent en souffrir. Mais la Pearline ne peut injurier les canistres à lait en aucune façon. Et elle ne peut injurier la plus jolie dentelle ou les mains les plus douces, pas plus qu'elle n'injurie les canistres à lait.

Il n'en est pas ainsi avec les imitations—le fait qu'il existe des imitateurs prouve sa grande supériorité. 389

VIN de LAVOIX (BEEF-LAVOIX)

Composé de VIANDE QUINQUINA PHOSPHATE de CHAUX

Le VIN de LAVOIX est le reconstituant par excellence, c'est le remède le plus efficace et le plus rapide contre l'Anémie, la Chlorose, le Rachitisme, le Lymphatisme, la Tuberculose, la Dyspepsie, la Gastralgie, les Maladies des Os. Il convient principalement aux personnes dont la poitrine est délicate, aux enfants débiles et chétifs, aux blessés, aux opérés. — Aucun médicament ne peut lui être comparé dans TOUTES les CONVALESCENCES, et dans les cas d'épuisement et d'affaiblissement, suites de privations, excès, fatigues ou maladies.

Le VIN de LAVOIX, qui est très agréable et facilement supporté par les estomacs les plus délicats, et les plus susceptibles : il contient, par litre, les principes solubles de 1100 grammes de viande de bœuf. En outre du Quinquina, puissant tonique, il renferme du Phosphate de Chaux, si utile pour la formation et la consolidation des os, et favoriser la croissance. — Le VIN de LAVOIX excite l'appétit, donne la fraîcheur au teint, la vigueur aux muscles, la richesse au sang, la FORCE et la SANTÉ.

VENTE EN GROS : Mon du Dr PILLET, 33, rue de Rivoli, PARIS. DÉTAIL dans toutes Pharmacies

Dépositaire pour le Canada : Pharmacie Daniel, vis-à-vis le Palais de Justice, à Montréal.

Chauffez Votre Maison par l'eau chaude, avec la fournaise "STAR" puisqu'elle est la plus économique, et la seule portant un Injecteur pour équilibrer la chaleur aux divers étages.

Demandez Notre Catalogue avec liste de prix, références et certificats.

E. A. MANNY & CIE. 590 RUE CRAIG MONTREAL.

A LOUER

A LOUER le MAGASIN No 210 rue St-Paul avec façade sur la rue des Commissaires, cinq étages, avec cave et élévateurs, occupé depuis plusieurs années par A. CUSSON & FILS EPICIERS EN GROS.

s'adresser à La succession JAMES SKELLY, 1599 rue Notre-Dame. 130 1m

NOUVELLE MUSIQUE. — Birds in the Morning, la magnifique caprice, par l'auteur des valses Vera et Ilma, 20c, aussi la marche Metropolis, Graham très brillante quoique aisée. 10 cents A travers l'Afrique, marche très brillante, mais pas trop difficile, Western Star, pas redoublé, très beau morceau et facile. Washington Post, High school Cadet et Gladiator, marche, 3 très beaux morceaux par P. Sousa Two little girls, in blue, valse la plus en vogue aujourd'hui, Whistling coon, schottische. Aussi 1000 autres des fameuses Roses de Noël, valse par l'auteur de Eastern Lilies. Aussi, After the Ball, valse, polka et lancier. Tous les morceaux ci-dessus 10c chacun ou 11c par la poste. W. STREET, 29 rue Bleury.

EN LIQUIDATION

M. et Mme GERARDIN, héritiers de feu E. Chanteloup

Fondeur en cuivre et manufacturier ayant décidé de retourner vivre en France, et par conséquent de liquider,

OFFRENT en VENTE

EN BLOC ou en DETAIL, suivant le désir des acheteurs, tout leur commerce important, comprenant :

Dettes de livre, Atelier, Machinerie, Stock en commerce, et Immeubles, y compris leur nouvelle résidence princière, 341 rue Sherbrooke,

Prix et conditions de vente seront fournis par le soussigné, à qui le règlement de comptes dûs doit être promptement fait.

JOHN LIVINGSTONE, Liquidateur. 122

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL Manufacture de Vitrines en Nickel, Argent, Noyer Noir, Cerisier, Ebène et Acajou. Fournitures pour Bijoutiers, Pharmaciens, Hôtels, Magasins et Bureaux Corniches et Dessus de Corniches. 130 rue Craig Montréal. Téléphone No 9420. 3 an

AN IDEAL FAMILY MEDICINE For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels. RIPANS TABULES act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. May be obtained by application to nearest druggist.

"Montreal Roofing Company"

Coin de la rue LATOUR et RUELLE BUSBY

Téléphone 130

Couvreurs en Metal

Couvreurs en Ardoise

Couvreurs en Ciment

Couvreurs en Gravois

Manufacturiers de corniches et d'abat-jour en tole galvanisee. 120 jno

BOULANGERIE NATIONALE

Société anonyme au capital de $200,000 divisé en actions de $5

Le Comité Provisoir ci-dessous a l'honneur d'informer les intéressés que la souscription pour cette entreprise philanthropique et hygiénique est ouverte au public à l'office provisoir de la Compagnie.

No 11 RUE GOSFORD

HEURES DE BUREAU :

10 heures à 12½ heures A. M.

2½ heures à 5 heures P. M.

Il est donné avis au public que les souscripteurs auront leur pain au meilleur prix possible.

Ce prix sera constamment à l'abri de toute concurrence

grâce au matériel perfectionné de la Compagnie.

Ce privilège est réservé uniquement aux souscripteurs

La qualité du pain correspondra à ce qu'il y a de meilleur et de

Plus pur au monde

c'est-à-dire qu'on délivrera exactement le pain de

Paris, de Vienne et de Glasgow

dont la réputation est universelle.

Les Collèges, Pensionnats, Congrégations, Hôpitaux, Corporations, Instituts, Groceries, etc., en tant que souscripteurs

JOUIRONT de CONDITIONS SPECIALES

Tous renseignements sont à prendre à l'office sus-mentionné.

Le Conseil d'Administration

Président,

LUCIEN HUOT, importateur

Vice-Présidents,

G. DUCHARME,

D. C. BROSSEAU, Cafés en gros

Secrétaire,

JULES DE SMEDT, industriel

Trésorier,

HENRY HOGAN, propriétaire du St-Lawrence Hall.

Le Comité.

A. S. Hamelin, vice-président de la banque Jacques-Cartier.

Dr E. P. Lachapelle, président du conseil d'hygiène de la province de Québec.

R. Préfontaine, M. P., échevin.

J. J. Lajoie, directeur du parc Sohmer.

Ferdinand Dagenais maire de St-Henri

G. Bois-eau, industriel.

Jos. Robert, échevin.

T. Berthiaume, propriétaire de la "Presse"

U. Lafontaine, vice-président de la corporation centrale ouvrière.

P. Voyer, rédacteur du MONDE.

C. Marcil, "Star" 125 10

LE PACIFIQUE CANADIEN

CARNAVAL de QUEBEC

BILLETS D'EXCURSION

SERONT VENDUS POUR

QUÉBEC ET RETOUR

— A DES —

Bas Prix tout Spéciaux

27 JANVIER AU 2 FEVRIER

— BON POUR —

Retour jusqu'au 5 Février

Bureau des Billets et du Télégraphe de la Cit

129 rue Saint-Jacques

VOISIN DU BUREAU DE POSTE

Medecins

Dr C. N. Poitras,

1141 RUE MIGNONNE,

(2me Porte de la rue St-André)

TELEPHONE 6814.

Spécialités:—Maladies des Femm des Enfants.

HEURES DE CONSULTATIONS:— hrs a m., de 1 à 3 hrs p m., de 119-jno

Docteur HENRI M. DUHAM

139—RUE BLEURY—139

Vis-à-vis le Collège des Jésuites

SPECIALITES: Maladies des LES du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS:—De 2 à 5 heures à la Clinique, 1305 rue Ste-Catherine, de 9 heures a. m.

Le Dr VICTOR PERRAUL

Portera une attention toute spéciale MALADIES de la PEAU et

No 234 RUE ST-DE

En face de l'église St-Jacques.

Avocats

A. E. DE LORIMIER, L. L. B.

De LORIMIER & GOD

AVOCATS

Bâtisse du Crédit-Foncier Fran Canadien, rue St-Jacques, No

TELEPHONE, 1987 11t 3m

OUIMET EMARD & MAURA

— AVOCATS —

180 rue St-Jacques, M

Boîte Postale, 133 209 jno

Notaires

F. S. MACKAY, B. C.

NOTAIRE, COMMISSAIRE, ETC

(Autrefois de la société Papineau, Morin). Chambre 604, Bâtisse New-York d'Armes. Téléphone Bell 9232. Argent hypothèque.

ARGENT A PRETER

Immédiatement sur hypothèque à des très libérales par

Am. Archambault, Nota

No 1603 rue Notre-Dame. Bell Tél. soir : No 127 rue St-Denis.

Arpenteurs

J. EMILE VANIE

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique

INGENIEUR CIVIL, ARPENT

107 Rue St-Jacques, 107

En face du carré de la Place d'Armes.

Demande de Commerce, etc., préparées pour la

Architectes

PERRAULT, MESNARD &

Architectes et Ingénieurs Civ

17, COTE DE LA PLACE D'AR

Montreal, Can.

TELEPHONE 696.

VICTOR ROY. L. Z. GAUTHIER.

ROY & GAUTHIER

ARCHITECTES ET EVALUAT

Et Bureaux d'Arbitrage et d'Expropriation

162 RUE ST-JACQUES, MONT

BLOC BARRON.

Peintres

L. N. DEN

Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Ferronneries.

A Bon March

313 RUE ST-LAUR

209-1an

H. A. MILLE

PEINTRE-DÉCORATEUR, VITRIER, IMITATEUR, BLANCHISSEUR,

1996 RUE STE-CATHERI

Résidence: 95 RUE JACQUES-CART

Cartes d'Affaires.

MM. Les Constructeu sont priés de soumissionner M. Dugas pour travaux de Couvertures et Corniches, posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Travaux exécutés promptement et modérés. D. DUGAS 1441 Ste-Cathe

ARGENT A PRETE

5 et 6 pour cent, si on le demande et la garantie offerte. et ventes de propriétés foncières conditions les plus avantageuses. S'adresser à AMÉDÉE BOUCHARD, de "LECLERC & BOUCHA ST-JACQUES. Tél.

J. H. HARRISSON, H. N. MILLE MONTREAL ELECTRICAL manufacturiers et importateurs.

Spécialités de Fils cachés pour et maisons privées. Installation de électriques complets, batteries, sonnettes électriques, etc. 761 Rue

EST-CE QUE CELA PAIE

Que vous soyiez misérable aujourd'h

Pour être heureux demain ?

Quoique nous préférions laisser question à votre bon jugement, avons cependant une opinion dée sur le sujet.

NOUS CROYONS que cela ne paie De laisser passer les belles d'aujourd'hui pour se reposer rêves dorés d'un lendemain verrons peut-être pas. cinq ans.

C'EST UNE FAUSSE ECONOMIE Et l'œuvre d'une imagination ble et en délire que de vivre utile et le stricte nécessaire de vivre à une date postérieure état d'aisance bien limitée. pas jouir de la vie pendant possédons. Pourquoi ne pas confortablement, aussi aussi honnêtement comme le faire dès aujourd'hui ?

POURQUOI PAS Vous procurer cet Ameublement, de Poêle magnifique, quoi que ce soit que vous pour votre maison dès lieu d'attendre jusqu'à demain ne pouvez pas épargner saire pourquoi ne venez-vous

Metropolitan Manufacturing

Marchands d'Ameublements de

1678 et 1680 rue Notre-Da

T. A. EMMANS, Gérant

COLONNE S. CARSLEY

VENTE SPÉCIALE

d'Articles de Mode

Articles de Mode garnis pour hiver, exactement à moitié prix

Chez CARSLEY.

Un Lot Spécial

de Chapeaux de feutre pour dames dans des formes et couleurs variées. Prix de la vente spéciale 25c chaque.

Un autre Lot Spécial

de Chapeaux de feutre pour dames, dans les dernières formes et dans les couleurs sombres. Prix de la vente spéciale, 34c chaque.

Un autre Lot Spécial

de Chapeaux de feutre à larges bords, couleurs sombres. Prix de la vente spéciale, 45c chaque.

Toutes nos garnitures de mode réduites à des prix de vente spéciale.

Tous nos ornements de mode réduits à des prix de vente spéciale.

Toutes nos fleurs de soirée réduites à des prix de vente spéciale.

Chez S. CARSLEY.

PRIX DU LINGE BLANC

Caleçons de coton blanc pour dames, 12½c.
Chemises de coton blanc pour dames, 12½c.
Cache-corsets en coton blanc pour dames, garnis de dentelle, 12½c.
Caleçons de coton blanc pour dames, garnis de braid, 40c.
Robes de nuit et jupons blancs pour dames, à des prix aussi bas.

Assortiments Complets pour Dames

A des prix exceptionnels

Tabliers pour dames, 15c chaque.
Bonnets pour servantes, 4c chaque.
Bonnets Mob pour servantes, 3 pour 25c, chez

S. CARSLEY.

PRIX DES HABITS de GARÇONS

Habits de matelot en serge navy pour garçons, 75c, marqués 90c.
Habits de tweed pour garçons, $1.50, marqués à $1.75.
Habits matelot en serge, pour garçons, avec colets en gaingan, $1.35, marqués $1.70.
Habit en serge Norfolk pour garçons, $1.75, marqués $1.95.
Habits en tweed de fantaisie, pour garçons, $2.35, marqués à $3.00.

Chez S. CARSLEY

PRIX DES BAS

Bas de laine pour enfants, 13c marqués 16c la paire.
Bas en laine pesante pour dames, 17c, marqués à 20c la paire.
Gilets en laine à côtes pour dames, 25c marqués à 30c chaque.
Gilets en laine à côtes pour dames, 30c marqués à 36c chaque.
Bas de cachemire pour dames, 18c marqués à 23c la paire.
Linge de dessous, tout réduit.

Chez S. CARSLEY

Pardessus Rigby Réduits

Tous les pardessus Rigby sont réduits en prix pour la vente de janvier

AVIS SPECIAL

S. CARSLEY n'a pas de succursales à Montréal.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

COLONNE S. CARSLEY

ANNONCE DE JOHN Murphy & Cie

Avantages sans Précédents

De vous procurer des MARCHANDISES DE 1ère CLASSE A DES PRIX TRES REDUITS DURANT NOTRE Grande VENTE Du DÉMÉNAGEMENT

Robes pour Enfants

Immense choix dans les marchandises les plus nouvelles à 20 0[0 d'escompte.

Robes de chambre pour dames

Grande variété de patron et de styles en indienne et flanellette, à 20 0[0 d'escompte.

Robes de Maison

Assortiment des plus complet ; grande variété de styles, en cachemire, en étoffes fantaisie, toutes réduites de 20 à 50 0[0 d'escompte.

JUPONS ! JUPONS ! !

Une grande variété dans tous les prix et dans tous les genres en laine tricotés, en wincey, en drap, en alpaca, en moreen et en soie. Jupons ouatés et piqués, en alpaca, en sateen de Chine et en soie, à 20 0[0 d'escompte.

Habillements pour Garçons

Assortiment complet en grandeurs, tous réduits de 20 à 50 pour cent.

Pardessus pour Garçons

En tweed, en étoffe et en drap couverte, tous réduits de 20 à 50 pour cent.

John Murphy & Cie

1781 et 1783 RUE NOTRE DAME.

Coin de la rue St-Pierre

Téléphone : 291

Il n'y a pas de Grippe à craindre si vous avez un Foie et des Rognons Sains.

LES EAUX CALÉDONIA

tonifient ces organes.

Les meilleurs épiciers et hôteliers la vendent et GURD & CIE, 43 rue des Jurés

MARQUE DE

Les GRANDS REMEDES

— DU —

Père Mollinger

Vainquent la Maladie

Il en a guéri des milliers durant sa vie.

Un grande demande depuis sa mort.

Remède contre le Catarrhe	$1.00
Remède contre Epilepsie et Danse St-Guy	1.00
Remède contre l'Indigestion et la Maladie de Foie	1.00
Remède contre le Rhumatisme, (trois préparations combinées en une seule)	2.50
Thé pour le Sang, pour Constipation et purifier le Sang	.25

Aucun remède n'est véritable sans mon nom sur chaque paquet: A. F. SAWHILL, Allegheny, Pa. En vente chez tous les pharmaciens.

LYMAN KNOX & CIE,
Agents pour le Gros, Montréal et Toronto.

LIVRES de MEDECINE

Nous venons de recevoir notre assortiment complet de

Livres de Médecine et d'Art Vétérinaire

En Anglais et en Français.

Nous invitons messieurs les Médecins et Etudiants en médecine à nous rendre visite

Nouveauté : TRAITÉ PRATIQUE des MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et du PHARYNX, par M. le Dr A. A. FOUCHER, PRIX, $4.00.

J. B. ROLLAND et FILS,
6 à 14 rue St-Vincent, Montréal

BOIS SEC POUR ALLUMER LE POELE
Gros Voyage $2.00
Rognures $1.50
Henderson Frères, 131 William, Tél 8 3 m

Nouvelle Manière de Poser les Dentiers sans Palais.

DENTS POSÉES SANS PALAIS

S. A. BROSSEAU, L. D. S.,

No 7 RUE ST LAURENT, Montréal

Extrait les Dents sans Douleur par l'Electricité et fait les Dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. Dents posées sans Palais et Couronnes de Dents en or ou en Porcelaine posées sur de Vieilles Racines. 12 Jan

Une Belle Peau est toujours une Joie.

LA CRÈME ORIENTALE OU EMBELLISSEUR MAGIQUE DU DR. T. FELIX GOURAUD.

Enlève Rides, Boutons, Rousseurs, Marques [illegible] de la Peau et toutes taches [illegible] la beauté. Ne paraît pas. Elle a subi l'épreuve de [illegible] ans, et elle est si peu dangereuse que nous la goûtons pour être sûrs que la préparation a été bien faite. Ne prenez aucune contrefaçon d'un nom semblable. [illegible]

Dr. L. A. Sayre disait à une dame du haut ton (un patient): "Comme les femmes se serviront toujours de ces crèmes, je vous recommande celle de Gouraud comme étant la moins nuisible de ces préparations." Une bouteille dure six mois en s'en servant tous les jours. La Poudre Subtile fait disparaître les poils superflus, sans danger pour la peau. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.Y. En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'Articles de Fantaisie par tous les Etats-Unis, le Canada et l'Europe. [illegible] Méfiez-vous des viles contrefaçons. $1,000 de récompense pour qui arrêtera et fera la preuve contre ceux qui vendent des contrefaçons.

FEUILLETON DU JOURNAL "LE MONDE"

Les Trois Mousquetaires

Sujet a la Censure de notre Ordinaire

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE III

LE CARDINAL

(Suite) 48

—Monseigneur, Votre Eminence est cent fois trop bonne pour moi, et, au contraire, je pense n'avoir point encore fait assez pour être digne de ses bontés. Le siége de la Rochelle va s'ouvrir, monseigneur; je servirai sous les yeux de Votre Eminence, et, si j'ai eu le bonheur de me conduire à ce siége de telle façon que je mérite d'attirer ses regards, eh bien! après, j'aurai au moins derrière moi quelque action d'éclat pour justifier la protection dont elle voudra bien m'honorer. Toute chose doit se faire à son temps. Peut-être plus tard aurai-je le droit de me donner; à cette heure, j'aurais l'air de me vendre.

—C'est-à-dire que vous refusez de me servir, monsieur? dit le cardinal avec un ton de dépit dans lequel perçait cependant une sorte d'estime. Demeurez donc libre, et gardez vos haines et vos sympathies.

—Monseigneur...

—Bien, bien, dit le cardinal; je ne vous en veux pas; mais vous comprenez: on a assez de défendre ses amis et de les récompenser; on ne doit rien à ses ennemis. Et cependant, je vous donnerai un conseil. Tenez-vous bien, monsieur d'Artagnan, car, du moment où j'aurai retiré ma main de dessus vous, je n'achèterais pas votre vie une obole.

—J'y tâcherai, monseigneur, répondit le Gascon avec une humble assurance.

—Songez plus tard, et à un certain moment, s'il vous arrive malheur, dit Richelieu avec intention, que c'est moi qui ai été vous chercher, et que j'ai fait ce que j'ai pu pour que ce malheur ne vous arrivât pas.

—J'aurai, quoi qu'il arrive, dit d'Artagnan en mettant la main sur sa poitrine et en s'inclinant, une éternelle reconnaissance à Votre Eminence de ce qu'elle fait pour moi en ce moment.

—Eh bien! donc, comme vous l'avez dit, monsieur d'Artagnan, nous nous reverrons après la campagne. Je vous suivrai des yeux, car je serai là-bas, continua le cardinal en montrant du doigt à d'Artagnan une magnifique armure qu'il devait endosser. Et à notre retour, eh bien! nous compterons.

—Ah! monseigneur! s'écria d'Artagnan, épargnez-moi le poids de votre disgrâce; restez neutre, monseigneur, si vous trouvez que j'agis en galant homme.

—Jeune homme, dit Richelieu, si je puis vous dire encore une fois ce que je vous ai dit aujourd'hui, je vous promets de vous le dire.

Cette dernière parole de Richelieu exprimait un doute terrible; elle consterna d'Artagnan plus que n'eût fait une menace, car c'était un avertissement.

Le cardinal cherchait donc à le préserver de quelque malheur qui le menaçait. Il ouvrit la bouche pour répondre; mais, d'un geste hautain, le cardinal le congédia.

D'Artagnan sortit; mais à la porte le cœur fut prêt à lui manquer, et peu s'en fallut qu'il ne rentrât.

Cependant la figure grave et sévère d'Athos lui apparut.

S'il faisait avec le cardinal le pacte que celui-ci lui proposait, Athos ne lui donnerait plus la main, Athos le renierait.

Ce fut cette crainte qui le retint, tant est puissante l'influence d'un caractère vraiment grand sur tout ce qui l'entoure.

D'Artagnan descendit par le même escalier qu'il était entré; il trouva devant la porte Athos et les quatre mousquetaires qui attendaient son retour, et qui commençaient à s'inquiéter. D'un mot d'Artagnan les rassura, et Planchet courut prévenir les autres postes qu'il était inutile de monter une plus longue garde, attendu que son maître était sorti sain et sauf du Palais-Cardinal.

Rentrés chez Athos, Aramis et Porthos s'informèrent des causes de cet étrange rendez-vous; mais d'Artagnan se contenta de leur dire que M. de Richelieu l'avait fait venir pour lui proposer d'entrer dans ses gardes avec le grade d'enseigne, et qu'il avait refusé.

—Et vous avez eu raison! s'écrièrent d'une seule voix Porthos et Aramis.

Athos tomba dans une profonde rêverie, et ne répondit rien.

Mais, lorsqu'il fut seul avec d'Artagnan,

—Vous avez fait ce que vous deviez faire, lui dit-il; mais peut-être avez-vous eu tort.

D'Artagnan poussa un soupir, car cette voix répondait à une voix secrète de son âme qui lui disait que de grands malheurs l'attendaient.

La journée du lendemain se passa en préparatifs de départ.

D'Artagnan alla faire ses adieux à M. de Tréville.

A cette heure on croyait encore que la séparation des gardes et des mousquetaires serait momentanée.

Le roi tenait son parlement le jour même, et devant partir le lendemain, M. de Tréville se contenta de demander à d'Artagnan s'il avait besoin de lui; mais d'Artagnan répondit qu'il avait tout ce qu'il lui fallait.

La nuit réunit tous les camarades de la compagnie des gardes de M. des Essarts et de la compagnie des mousquetaires de M. de Tréville qui avaient fait amitié ensemble.

On se quittait pour se revoir quand il plairait à Dieu et s'il plaisait à Dieu.

La nuit fut donc des plus brillantes comme on peut le penser, car en pareil cas on ne peut combattre l'extrême préoccupation que par l'extrême insouciance.

Le lendemain, au premier son des trompettes, les amis se quittèrent; les mousquetaires coururent à l'hôtel de M. de Tréville, les gardes à celui de M. des Essarts.

Chacun des capitaines conduisit aussitôt sa compagnie au Louvre, où le roi passait sa revue.

Le roi était triste et paraissait malade, ce qui lui ôtait de sa haute mine.

En effet, la veille la fièvre l'avait pris au milieu du parlement, et tandis qu'il tenait son lit de justice. Il n'en n'était pas moins décidé à partir le soir même, et, malgré les observations qu'on lui avait faites, il avait voulu passer sa revue, espérant, par ce premier coup de vigueur, vaincre la maladie qui commençait à s'emparer de lui.

La revue passée, les gardes se mirent seule en marche, les mousquetaires ne devant partir qu'avec le roi, ce qui permit à Porthos d'aller faire, avec son superbe équipage un tour dans la rue aux Ours.

La procureuse le vit passer avec son uniforme neuf et sur son beau cheval.

Elle aimait trop Porthos pour le laisser passer ainsi; elle lui fit signe de descendre et de venir auprès d'elle.

Porthos était magnifique; ses éperons résonnaient, sa cuirasse brillait, son épée lui battait fièrement ses jambes.

Cette fois les clercs n'eurent aucune envie de rire, tant Porthos avait l'air d'un coupeur d'oreilles.

Le mousquetaire fut introduit près de M. Coquenard, dont le petit œil gris brilla de colère en voyant son prétendu cousin tout flamboyant.

Cependant une chose le consola intérieurement, c'est qu'on disait partout que la campagne serait rude; il espérait tout doucement au fond du cœur que Porthos y serait tué.

Porthos présenta ses compliments à maître Coquenard et lui fit ses adieux.

Maître Coquenard lui souhaita toutes sortes de prospérités.

Quant à madame Coquenard, elle ne pouvait retenir ses larmes; mais on ne tira aucune mauvaise pensée de sa douleur; on la savait fort attachée à ses parents, pour lesquels elle avait toujours eu de cruelles disputes avec son mari.

Tant que la procureuse put suivre des yeux son beau cousin, elle agita un mouchoir en se penchant hors de la fenêtre à faire croire qu'elle voulait se précipiter.

Porthos reçut toutes ces marques de tendresses en homme habitué à de pareilles démonstrations.

Seulement, en tournant le coin de la rue, il souleva son feutre et l'agita en signe d'adieu.

De son côté, Aramis écrivit une longue lettre.

A qui? Personne n'en savait rien.

Dans la chambre voisine, Ketty, qui devait partir le soir même pour Tours, attendait cette lettre mystérieuse.

Athos buvait à petits coups la dernière bouteille de son vin d'Espagne.

Pendant ce temps, d'Artagnan défilait avec sa compagnie.

En arrivant au faubourg Saint-Antoine, il se retourna pour regarder la Bastille, à laquelle il avait échappé jusqu'alors.

Comme c'était la Bastille seulement qu'il regardait, il ne vit point milady qui, montée sur un cheval isabelle, le désignait du doigt à deux hommes d'assez mauvaise mine, qui s'approchèrent aussitôt des rangs pour le reconnaître.

Sur une interrogation qu'ils firent du regard, milady répondit par un signe que c'était bien lui.

Puis, certaine qu'il ne pouvait plus y avoir de méprise dans l'exécution de ses ordres, elle piqua son cheval et disparut.

Les deux hommes suivirent alors la compagnie, et, à la sortie du faubourg Saint Antoine, montèrent sur des chevaux tout préparés qu'un domestique sans livrée tenait en main en les attendant.

CHAPITRE IV

LE SIÉGE DE LA ROCHELLE

Le siége de la Rochelle fut un des plus grands événements du règne de Louis XIII, et une des plus grandes entreprises militaires du cardinal.

Il est donc intéressant et même nécessaire que nous en disions quelques mots, plusieurs détails de ce siége se liant d'ailleurs d'une manière trop importante à l'histoire que nous avons entrepris de raconter pour que nous les passions sous silence.

Les vues politiques du cardinal, lorsqu'il entreprit ce siége, étaient considérables.

Exposons-les d'abord, puis nous passerons aux vues particulières, qui n'eurent peut-être pas sur Son Eminence moins d'influence que les premières.

Des villes importantes données par Henry IV aux huguenots comme places de sûreté, il ne restait plus que la Rochelle.

Il s'agissait donc de détruire ce dernier boulevard du calvinisme, levain dangereux auquel se venaient incessamment mêler des ferments de révolte civile ou de guerre étrangère.

Espagnols, Anglais, Italiens mécontents, aventuriers de toute nation, soldats de fortune de toute secte, accouraient au premier appel sous les drapeaux des protestants, et s'organisaient comme une vaste association dont les branches divergeaient à loisir sur tous les points de l'Europe.

La Rochelle, qui avait pris une nouvelle importance de la ruine des autres villes calvinistes, était donc le foyer des dissensions et des ambitions.

Il y avait plus: son port était la dernière porte ouverte aux Anglais dans le royaume de France, et, en la fermant à l'Angleterre, notre éternelle ennemie, le cardinal achevait l'œuvre de Jeanne d'Arc et du duc de Guise.

Aussi Bassompierre, qui était à la fois protestant et catholique, protestant de conviction et catholique comme commandeur du Saint-Esprit, Bassompierre, qui était Allemand de naissance et Français de cœur, Bassompierre enfin, qui avait un commandement particulier au siége de la Rochelle, disait-il en chargeant à la tête de plusieurs autres seigneurs protestants comme lui.

—Vous verrez, messieurs, que nous serons assez bêtes pour prendre la Rochelle.

Et Bassompierre avait raison.

La canonnade de l'île de Ré lui présageait les dragonnades des Cévennes.

La prise de la Rochelle était la préface de la révocation de l'édit de Nantes.

Il s'agissait aussi pour Richelieu, dans cette bataille de débarrasser la France d'un ennemi.

A suivre

"LE MOUSQUETAIRE" est le cigare du jour. La qualité du tabac, sa fabrication supérieure et son arome exquis sont appréciés des connaisseurs. Vendu partout à 5 cents. Fabriqué par la "Champagne Cigar Factory."

Malaise—Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aigue. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez en vous couchant deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri. jno

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom: l'exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle. jno

J. G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste, 20 rue St-Laurent, Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Heures de bureau de 9 a.m. à 6 p.m. Téléphone Bell 2818.

R. R. R.

RADWAY'S READY RELIEF

Le Remède contre la Douleur le plus certain et le plus sûr qu'il y ait et qui arrête instantanément les douleurs les plus torturantes. Il est vraiment le grand

Conquérant de la Douleur

et a fait plus de bien qu'aucun remède connu.

Pour ENTORSES, CONTUSIONS, MALADIE des REINS, DOULEURS à la POITRINE ou dans les COTES, MAL de TETE, MAL de DENTS ou toute autre douleur externe, une application extérieure avec la main de ce remède agit comme une magie, arrêtant aussitôt la douleur.

IL GUÉRIT ET CHASSE

Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Inflammation, Bronchite, Consomption, Asthme, Respiration, difficile, Influenza,

Rhumatisme, Névralgie, Sciatique, Lumbago, Tumeurs blanches, Douleurs aux reins, Poitrines ou membres.

Une application de Ready Relief à la partie ou aux parties où la douleur ou maladie existe amènera du confort.

Toutes les DOULEURS INTERNES, DOULEURS aux INTESTINS, CRAMPES D'ESTOMAC, SPASMES, ACIDITE, NAUSEE, VOMISSEMENTS, BRULEMENTS D'ESTOMAC, NEVROSITE, INSOMNIE, MAUX de TÊTE, DIARRHEE, COLIQUE, FLATULENCE, SYNCOPES sont guéris instantanément et rapidement en prenant d'une moitié à une cuillerée à thé de Ready Relief dans un demi verre d'eau.

MALARIA,

Frissons et Fievre, Fievres Lentes Conquis.

Il n'y pas un remède dans tout l'Univers qui guérisse la Fièvre et les Fièvres Lentes et toutes les autres Fièvres Bilieuses, aussi rapide que le Radway's Ready Relief, aidé par les Pilules de Radway.

Prix 25c la Bouteille.
Vendu par les Pharmaciens.

PILULES DE RADWAY

Pour guérir tous Maux de l'Estomac, Foie, Intestins, Rognons, Vessie, Nervosités, Maux de Tête, Constipation, Dyspepsie, Indigestion, Bile, Fièvre, Inflammation d'Intestins, Hémorrhoides et tous les dérangements des Viscères. Végétales, sans mercure, sans minéraux ou drogues délétères.

Prix 25c la boîte. Vendu par tous les pharmaciens.

RADWAY & CO.,

419 rue St-Jacques, Montréal.

Demandez bien le RADWAY.

"Quand j'étais enfant,"

Écrit le Directeur des Postes, J. C. WOODSON, Forest Hill, W. Va., "j'avais une maladie des bronches d'un caractère si intense et si persistant que le docteur la déclara impossible à guérir par des médecines ordinaires et me conseilla d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je suivis son conseil et une bouteille me guérit. Depuis quinze ans, je fais usage de cette préparation avec succès chaque fois que j'attrappe

UN MAUVAIS RHUME,

et je sais que beaucoup de gens en ont toujours à la maison, ne se croyant pas en sûreté sans une certaine provision."

"Je fais usage depuis plus de trente ans, dans ma famille, du Pectoral-Cerise d'Ayer avec les résultats les plus satisfaisants, et je peux le recommander en toute confiance comme particulièrement propre à guérir toutes les affections pulmonaires. Je m'occupe tout spécialement depuis de longues années de toutes les affections pulmonaires, et je suis arrivé à conclure que le Pectoral-Cerise d'Ayer est au premier rang parmi les autres médecines de cette espèce."—CHAS. DAVENPORT, Dover, N.J.

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Prompt à agir, Sûr de guérir.

CHOCOLAT MENIER

Une Erreur Bien Répandue

Chocolat et Cacao sont supposés par beaucoup être la même chose avec la différence que l'un est une poudre et qu'il sert mieux à la cuisine, et l'autre ne l'est pas.

Il n'en est pas ainsi—

ENLEVEZ le jaune de l'œuf.
ENLEVEZ l'huile de l'olive.

QUE RESTE-T-IL?

Un Résidu. Il en est ainsi pour le Cacao

COMME COMPARAISON

Le Cacao est du lait écrémé.
Le Chocolat est de la crème pure

Demandez à votre épicier le CHOCOLAT MENIER Les ventes annuelles excèdent 33 millions de livres.	S'il ne l'a pas à vendre envoyez son nom et votre adresse à MENIER Succursale Canadienne, 12 et 14 rue St-Jean, Montréal.

SURDITÉ

Guérie par la science. La plus grande invention des temps modernes. Tympans artificiels de Wilson construits d'après les principes du bon sens; simples, d'application facile, confortables, sûrs et invisibles. S'adaptent sans corde ou fil de fer. Essayez-les et vous renverrez tous les autres. Ecrivez et demandez le pamphlet à B. McLEAN, Chambre 39, Bâtisse Freehold Loan, Toronto, Ont. (Seul agent pour le Canada.) 12 Jan

VOULEZ VOUS VOUS JOINDRE A MOI et PRENDRE QUELQUE CHOSE ? Oui!

Une bouteille du vieux remède de confiance, le

SIROP DE GRAY

DE GOMME D'EPINETTE ROUGE

Rien d'égal pour guérir les rhumes. Il guérit chaque fois.

KERRY, WATSON & CIE.

Propriétaires, Montréal.

25 Cts LA BOUTEILLE.

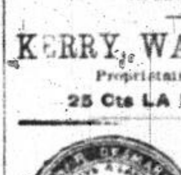

[illegible] toujours [illegible] préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames: vu son usage universel, seulement $1.25 la bouteille y compris une boîte d'onguent. Nous avons toujours en main la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, [illegible] dents. Nous avons de plus la purgation des [illegible] qui chasse la bile et [illegible] grande pureté. [illegible] Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. [illegible] Mme Vve R. DESMARAIS et LACROIX, FILS, 1263 rue Mignonne, coin de rue Ste-Elisabeth, Montréal. 115 Jan Sav

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE, Jr & FRERE

No 2388 rue Notre-Dame

Etau: BASSIN DU CANAL, Pied de la rue Guy
(Bois Franc pour Voitures.)
TÉLÉPHONE, No [illegible] MONTREAL

Scieries, à Windsor Mills, P.Q.

CARSLEY FRERES

Rue Sainte-Catherine.

NOTRE LISTE de PRIX du MOIS de JANVIER

BAS et SOUS-VETEMENTS

Cache-corsets en coton blanc pour dames, 12c valant 25c.
Cache-corsets en coton blanc pour dames, 16c valant 30.
Cache-corsets en coton blanc pour dames, 29c valant 45c.
Cache-corsets en coton blanc pour dames, 40c valant 55c.
Chemises en coton blanc pour dames, 15c valant 25c.
Chemises en coton blanc pour dames, 30c valant, 50c.
Chemises en coton blanc pour dames, 50c valant 75c.
Caleçons en coton blanc pour dames, 15c valant 25c.
Caleçons en coton blanc pour dames, 30c valant 5[illegible]c.
Caleçons en coton blanc pour dames, 50c valant 75c.
Robes de nuit en coton blanc pour dames, 40c valant 60c.
Robes de nuit en coton blanc pour dames, 6[illegible]c valant 85c.
Robes de nuit en coton blanc pour dames, 75c, valant $1.00
Robes de nuit en coton blanc pour dames, 85c valant $1.25.
100 douzaines de bas en laine noire pour enfants, 10c la paire
100 douzaines de bas en laine noire pour dames, 15c la paire.
50 douzaines de bas en laine noire par côtes, 20c la paire.
Bas pardessus, noirs, grandes côtes, 35c la paire.

Corps à grandes manches pour dames, belle qualité, 25c chaque.
Corps à grandes manches pour dames, tout laine, 45 chaque.
Corps à grandes manches pour dames, laine écossaise spéciale, 75c chaque.
Vestes en laine de toutes les couleurs, pour dames, 75c chaque.

MERCERIES pour HOMMES

Foulards d'hommes, 15c
Foulards d'hommes en soie, 75c
Vestes en laine pour hommes, 70c
Corps et Caleçons pour hommes pesant, 25c
Corps et Caleçons pour hommes pesant tout laine, 47c
Corps et Caleçons, laine écossaise, 75c
Cols pour messieurs, 5c
Bretelles fortes et belles, 5c
Bretelles élastiques pour hommes, 25c
Collets en toile, 4 plis, 10c
Mouchoirs en toiles, 5c
Chaussons en laine pour hommes, [illegible]
Chaussons en laine 4 brins, 15c
Corps et Caleçons rouge pour hommes, pesant, tout laine, 50c
Corps et Caleçons, spécial, seulement 25c
Chemises en drap pour hommes, 45c
Chemises en flanelle grise, 75c
Chemises blanches pour hommes, 25c
Gants en kid doublés pour hommes, 45c
Corps et Caleçons pour garçons, 25c.
Tous Gants de Kid de 50c à 85c et [illegible], tous réduits pour cette grande vente.
Gants en Cachemire de tout genre, sacrifiés à moitié prix.

Ligne spéciale de Peignoires pour Dames à $1.95 et $2.75, tout est de nouvelles marchandises.

CARSLEY FRERES, 1547 et 1549 rue Ste-Catherine Est, 2342 et 2342a rue Ste-Catherine Ouest.

Prenez Garde !

Quand vous achetez des ALLUMETTES, ayez soin de vous procurer celles de

E. B. EDDY

Refusez toutes les contrefaçons inférieures et demandez toujours les

ALLUMETTES de EDDY.

Les Meilleures Marques Reconnues

L'UNION du CREDIT

A. BERTIN & CIE

19, RUE GOSFORD, MONTREAL.

TELEPHONE-BELL, 2846.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes, notes, à raison de 2 à 5 % pour collections courantes et [illegible] % pour collection litigieuses.
AVANCES de 40 à 50 % sur le montant des bordereaux de collections courantes remis à la maison.
ESCOMPTE au taux légal de tout effet de commerce, ou billet promissoire, portant une signature solvable, mais pour nos clients seulement.
ACHAT de créances, marchandises en solde, vieux stock, etc., etc.
AVANCES sur marchandises, valeurs, immeubles, titres.
REPRESENTATION commerciale et d'affaires.
GERANCE d'immeubles et de successions.
Les renseignements commerciaux sont donnés gratuitement à nos clients.

Cette maison fondée depuis trois ans, offre aux commerçants et aux gens d'affaires toutes les garanties désirables.

Bureaux Ouverts de 9 heures a Midi et de 2 a 6 heures du Soir.

Emplâtre Souverain des Montagnes Vertes de Geo. Tucker

****

Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature. Un seul emplâtre convaincra les plus incrédules qu'il est capable de ramener une constitution délabrée à son état normal de santé.

****

****

Des milliers de personnes souffrantes ont immédiatement recours aux Emplâtres Souverains des Montagnes Vertes de Geo Tucker pour le soulagement immédiat des douleurs Rhumatismales, Rognons, Matrice, Poitrine, Côté, Dos, Reins. Nous offrons $500.00 de récompense pour un meilleur emplâtre.

****

AVIS AUX PHARMACIENS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

Vendus en Gros et en Détail chez Geo. Tucker, Guérisseur Sauvage, 292 rue Craig. Prix 25c.

EXTRA

LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochaines 24 Hrs.

TORONTO, Ont, 24—11.30.a.m. Vents élevé allant à l'ouest; neige aujourd'hui, plus froid demain.

M. TAILLON

Le *Herald* de ce matin publie une dépêche spéciale de Québec disant qu'en dépit des dénégations des journaux ministériels, M. Taillon cessera d'être premier ministre pour devenir sénateur et M. Tassé entrera dans le cabinet provincial.

La convention de la "Protestant Protective Association" s'est ouverte hier après-midi à Hamilton, Ont. Ce matin, on estimait à sept cents le nombre des délégués présents. Cette odieuse association compte actuellement cinquante mille membres; l'an dernier, elle n'avait que 99 loges tandis que cette année elle en compte 450.

Les séances de la convention ont lieu à huis-clos et une foule de délégués, pour rester ignorés, ont signé ces noms d'emprunt dans les régistres d'hôtel. Cette façon de procéder est louche et on dirait que la P. P. A. n'est ni plus ni moins qu'une association de conspirateurs.

CELA EST FAUX!!

L'achat d'un demi-million de parts de banque par le séminaire

Ce qu'en dit M. Larue

Dans son édition du 20 janvier, le *Canada-Revue* dit:

"L'*Electeur* contenait, lundi, la dépêche suivante:

Le séminaire de Montréal a acheté des parts de banque pour un demi-million de piastres, vendredi.

Les économies de l'année, sans doute?

Pauvres gens!"

CHERCHEUR.

Un reporter du MONDE s'est rendu auprès de M. l'abbé Larue, procureur du séminaire et actuellement supérieur temporaire, en l'absence de M. l'abbé Colin.

Etalant devant les yeux de M. l'abbé Larue, le numéro du *Canada-Revue* contenant l'entrefilet qu'on vient de lire, notre représentant a demandé ce qu'il y avait de vrai là dedans.

"Rien absolument rien, a dit le procureur. La chose est complètement fausse et fabriquée de toute pièce, comme tout ce qui a été écrit depuis quelque temps à propos du séminaire et de ses biens.

"Je vous autorise à dire dans le MONDE que cela est faux et à nier absolument la vérité de cette allégation".

PAS D'ARGENT

On nous informe que le gouvernement de Québec vient de congédier tous les ouvriers—moins six—qu'il employait aux travaux du palais de justice de Montréal. On aurait donné pour raison qu'il n'y a plus d'argent dans le coffre public.

Les avocats, à qui nous avons parlé de cette affaire, sont forts mécontents et ils prétendent qu'avec un pareil système on en a encore pour deux ans à entendre jouer du marteau au Palais.

Voici les noms des orateurs qui porteront la parole à St-Vincent de Paul, jeudi, à l'assemblée libérale: MM. W. Laurier, J. I. Tarte, A. Bruneau, T. Fortin, R. Lemieux, M. Larochelle et autres.

On se plaint que les choses se font avec une lenteur désespérante au bureau d'enregistrement de la division Ouest.

Les autorités sont priées de voir si M. Ryland a le personnel qu'il lui faut pour faire face à la besogne.

QUARTIER HOCHELAGA

Assemblée hier soir, sur la ferme Forsyth. M. Hurtubise et ses amis ont été acclamés. La candidature de M. Hurtubise est toujours de plus en plus populaire.

L'assemblée avait été convoquée par M. Hurtubise et M. Nault et ses amis avaient été invités.

M. Nault avait annoncé à ses fidèles qu'il avait une accusation formidable à porter contre son adversaire, aussi toute la journée ces derniers rodaient dans les rues avec des airs de mystère, s'accostant les uns les autres et se chuchotant la grosse nouvelle.

Malheureusement, ils avaient compté sans leur hôte, et cette accusation épouvantable qui devait anéantir M. Hurtubise, n'a servi qu'à couvrir de ridicule ses adversaires. Documents en mains, M. Hurtubise a réfuté l'accusation et mis à jour la mauvaise foi de ses accusations.

Allons M. Nault, il vous en faudra une autre, ne vous découragez pas, assemblez votre conseil et tâchez de découvrir un nouveau scandale. Surtout n'oubliez pas M. Bisaillon.

ACQUITTE

Ce matin, en cour de police, Gaston de Vosseau, accusé de vol de $5, a été acquitté.

FARCEURS

Richard Thompson, Peter Whealon et William Welsh, tous trois âgés de 14 ans, ont été arrêtés hier après-midi pour vol d'une couverture de cheval. Les trois jeunes gens ont déclaré ce matin au juge Desnoyers qu'ils s'étaient emparés de la couverture simplement pour s'amuser et pour faire courir le propriétaire.

Les trois jeunes espiègles ont été acquittés et remis aux mains de leurs parents, avec recommandation de ne plus faire de farce de ce genre à l'avenir.

LES ELECTIONS

M. Clendinneng se retire

L'échevin Clendinneng annonce officiellement, dans les journaux de ce matin, qu'il retire sa candidature pour la division No 1 du quartier St Antoine.

M. Peter Lyall, son adversaire, se trouve élu.

Il est rumeur que plusieurs autres candidats vont se retirer avant la fin de la lutte. On mentionne entre autres, noms de l'échevin Griffin et de M. James Cochrane, dans le quartier St-Laurent.

Il paraît que sur la liste des votants du quartier Centre on a mis une centaine d'étudiants comme colocataires de bureau, leur donnant ainsi droit de vote.

Hier soir, M. McShane a tenu une assemblée dans la salle municipale de l'ancien Côteau Saint-Louis. Il y avait à peu près 500 personnes. M. McShane a parlé, ainsi que M. Chs Champagne et l'hon. H. Archambault.

LE GOLF CLUB

Et le jardin botanique sur la Montagne

Les échevins—Cressé, Farrell et Wilson, commissaires du parc Mont-Royal se sont réunis à 11 heures, ce matin.

On a examiné le bail qui doit être passé avec le Golf Club. Ce club était représenté aujourd'hui par MM J. L. Morris et James Law. Ils demandent que la ville leur cède, pour 8 ans, au prix nominal d'un dollar par année, la partie du parc de la montagne où l'on a déjà installé une glissoire.

S'ils désirent bâtir des édifices pour leur accommodation, les plans et le site de ces constructions seront soumis à l'approbation du conseil.

Le bail sera présenté au conseil demain. Il a été examiné et approuvé par l'avocat de la cité.

Le professeur Penhallow s'est présenté devant la commission pour parler du projet d'établir un jardin botanique sur le parc de la montagne.

L'été dernier, on a déjà discuté l'opportunité de cette amélioration, mais il n'y a absolument rien de fait encore.

M. Penhallow dit qu'il a en mains une requête signée par 440 des principaux citoyens de Montréal et que tous se déclarent en faveur du projet.

Il a été résolu que quelques-uns d'entre eux viendraient en délégation auprès des commissaires qui se réuniront de nouveau, à cette fin, vendredi, à quatre heures de l'après-midi.

PAS DE LICENCE

Morris Kane a été condamné ce matin en cour de police par le juge Desnoyers à $40 d'amende ou trois mois de prison, pour avoir colporté de l'huile de charbon, sans licence.

PROCES DEMAIN

Un nommé A. P. Martin a été arrêté ce matin sur un mandat de la cour de police pour appropriation illégale d'une somme de $15. Il a plaidé non coupable; procès demain.

NOMINATION

Le constable Despault vient d'être nommé opérateur du système de la patrouille; il devra remplacer les opérateurs déjà nommés en cas de maladie ou d'absence.

CONVOCATIONS

Le conseil de ville est convoqué, pour demain, à trois heures.

Il y a cette après-midi réunion du comité de la voirie, pour continuer l'examen du règlement du chemin de fer de ceinture.

LES POMPIERS AU COTEAU

Le chef Benoit a pris possession aujourd'hui de la partie de l'hôtel de ville du Coteau St-Louis réservée aux pompiers. Il se prpose d'installer un dortoir pour les hommes dans la grande salle municipale.

Les travaux vont commencer incessamment.

GRAVE ACCUSATION

Vers 10.30 heures hier soir. le feu s'est déclaré au magasin de M. W. F. Beck, marchand de vaisselle, No 1347 rue Ste-Catherine. Le feu a été promptement éteint par les pompiers. Le constable Beauchemin qui était de service dans les environs, arrêta ce dernier, sous soupçon de crime d'incendie.

Ce matin, en cour de police, Beck s'est dit innocent. Le constable qui a fait l'arrestation déclare qu'il a vu Beck jeter une allumette par terre après avoir allumé son cigare et que c'est quelques minutes après, que l'alarme a dû être donnée.

Beck a été conduit devant les commissaires des incendies pour y subir un interrogatoire. Il a ensuite été renvoyé en prison jusqu'à demain.

Mieux

Le capitaine Rocque blessé au feu d'avant-hier, n'a pas été transporté à l'hôpital par l'ambulance. C'est le médecin de la brigade, le Dr O. de Cotret qui lui a donné les premiers soins et qui l'a fait transporté chez lui.

Le malade est beaucoup mieux aujourd'hui.

Encore le trolley

Vers minuit, la nuit dernière, M. Théophile Aubé, 345 rue des Allemands, passait en voiture, coin des rues Craig et St-Laurent lorsqu'il a été renversé par un tramway électrique qui a frappé le véhicule.

Quand on l'a relevé, il portait une blessure à la tête. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Feux et enquêtes

Les commissaires des incendies ont tenu une enquête, ce matin, sur le feu qui a eu lieu hier matin, au No 442 rue St-Charles Borromée, dans le pâté de maisons neuves appartenant à M. Gauthier. Il a été prouvé que le feu avait été causé d'une manière accidentelle par une fournaise surchauffée. Les dommages sont de $6,000.

Une enquête a aussi été tenue sur les causes de l'incendie arrivé avant-hier chez MM. Hislop et Meldrum, No 39 rue Brennan. Ce feu a eu, les mêmes causes que le précédent.

Dommages, $2,000.

VOL

D'un Tramway Electrique

Une chasse dans les ténèbres

Un vol des plus singuliers que l'on puisse concevoir a été commis ce matin sur la rue Ste-Catherine.

La chose est arrivée vers quatre heures et demi aux environs de la rue Parthenais, alors que Montréal était encore plongé dans les ténèbres et le sommeil.

Le héros de cet exploit est un nommé Thomas McKearnan.

Cet individu est domicilié dans la partie ouest: comme il se trouvait avoir une longue course à faire pour rrgagner ses pénates, il crut qu'il était à propos de faire appel aux véhécules qui de siècle dont le progrès moderne vient de doter notre cité, McKarnan monta donc à bord d'un tramway électrique lâcha l'appareil et se mit à filer à travers les rues à toute vitesse.

Mais notre homme avait compté sans la vigilance de la Cie des p'tits chars. Il avait à peine traversé une dizaine de rues qu'il vit en se retournant un tramway lancé à sa poursuite.

Ce spectacle lui fit perdre la tête, il renversa le moteur et alla se heurter contre le wagon qui lui faisait la chasse.

Il en est résulté des dommages qu'on estime à cent dollars.

Ce matin, McKearnan a comparu en cour et a plaidé non-coupable à l'accusation d'appropriation illégale et de dommages à la propriété.

A la demande de M. Franklin, surintendant de la Cie des tramway, le procès a été renvoyé à demain.

TRISTE

Accidents de la saison froide

Le six janvier, un nommé François Frégeau, journalier, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame. Il avait fait à pied, le trajet depuis le Sault au Recollet jusqu'à la ville et s'était gelé les oreilles et les mains.

Hier Frégeau a subi l'amputation de huit doigts. L'opération a parfaitement réussi et le malade est aussi bien que possible.

Hier soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée à la station de police de St Henri pour recueillir un nommé Faidherbt, âgé de trente-six ans, belge d'origine.

Le malheureux avait les deux pieds et les deux mains complètement gelés.

Il a été trouvé à cheval sur une clôture dans un champ de la Côte St. Antoine. Il était nu tête et serait mort gelé si personne ne l'avait découvert. C'est en voulant passer pardessus la clôture en question, qu'il y est demeuré, il était trop gelé pour aller plus loin.

En voilà encore un qui va subir l'amputation des deux pieds et des deux mains.

ACCIDENT

Au curé de Ste-Cunégonde

Vers dix heures, hier soir, M. l'abbé Ecrément, curé de Ste-Cunégonde, revenait de l'archevêché, lorsqu'en passant rue du Palais il a glissé sur le trottoir mal entretenu et s'est brisé la jambe droite.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a reçu les soins du Dr Brosseau.

M. le curé Ecrément a pu retourner à Ste-Cunégonde hier soir, mais il va garder la chambre d'ici à quelques semaines.

Aux dernières nouvelles M. le curé était très souffrant.

Grose vs. Holmes

L'enquête dans l'affaire de la compagnie électrique de Grose vs. celle de Holmes, s'est continuée ce matin, en cour de police. Les témoins entendus aujourd'hui sont le maire Desjardins, président de la compagnie Holmes; MM. A. W. Morris et I. J. Drummond.

CESSION DE BIENS

—W. G. Proctor, épicier, a consenti à faire cession de ses biens.

—L. Sussfield et al ont fait une demande de cession à Edmund Eaves, bijoutier.

DEUX MOIS DE PRISON

Georges Goulet, arrêté ces jours derniers pour vol de quatre bouteilles de parfum, à la pharmacie de M. Descary, rue Ste-Catherine, a été condamné ce matin par le juge Dugas à deux mois de prison.

MENACES

Le constable Lambert s'est rendu hier à l'Ile Perrot, pour opérer l'arrestation d'Hilaire Latour, accusé d'avoir menacé d'un fusil Alphonse Vallée, du même endroit,

Il a plaidé non-coupable ce matin en cour ee police. Procès vendredi

DEBUTS

MM. Aimé Geoffrion et Joseph Lamarche, récemment admis à l'exercice de la profession d'avocat, ont débuté, ce matin, au Palais de Justice.

Ils ont plaidé une cause dans laquelle M. Moïse Leroux était demandeur.

M. Leroux est un brave et antique plaideur de Saint-Polycarpe qui fréquente nos tribunaux depuis un quart de siècle et qui a toujours pris plaisir à étrenner des jeunes avocats.

Ce M. Leroux était partie aux premières causes plaidées par MM. C. A. Geoffrion, H. C. Saint-Pierre et autres avocats.

Le piano droit Heintzman commandé récemment par la Federation Lodge A. O. U. W. a été reçu de Toronto et sera étalé dans la vitrine des salles de M. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Sainte-Catherine pendant quelques jours. 134-2

On peut se procurer, aux prix les plus ridicules, des trousseaux complets de linge de dessous en coton blanc pour dames, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

Des occasions de bon marché toutes spéciales sont offertes présentement pendant toute cette semaine chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

TENTATIVE DE MEURTRE

Il menaçait sa femme du revolver

J. B. Guenette, charpentier, rue St Dominique, a été arrêté, hier soir, sous accusation de tentative de meurtre sur sa femme.

Les époux Guenette n'ont pas toujours fait bon ménage; ils ont même vécu séparés pendant assez longtemps; le prisonnier est allé passer quelque temps aux Etats-Unis et, à son retour, il a demandé pardon à sa femme pour sa mauvaise conduite passée et a promis de mieux faire à l'avenir.

Depuis quelques semaines, Guenette oubliait ses serments et menaçait souvent sa femme.

Hier soir, il était enfermé dans sa maison, pendant que madame Guenette, légèrement vêtue, se tenait dehors; son mari avait fermé la porte et refusait d'ouvrir.

Devant un mauvais vouloir aussi manifeste, la malheureuse femme se décida à appeler la police, et le constable Giguère vint à son secours. Il réussit à ouvrir la porte.

Une fois madame Guenette et la police dans la maison, Guenette se se mit à passer et à repasser d'une pièce dans une autre. Il entrait dans la chambre à coucher, appelant sa femme, lui disant de venir l'y rejoindre qu'il avait quelque chose à lui dire à elle seule. Madame Guenette qui, sans doute, pressentait ce qui allait arriver, refusait d'obéir. Cependant elle se hasarda enfin à approcher vers la porte; alors, son mari la menaça du revolver qu'il avait à la main.

"Par une permission de la Providence," comme a dit madame Guenette, le coup a raté; sans cela, son mari la tuait raide.

Le constable arracha l'arme à Guenette.

Ce matin, le recorder a été saisi de cette affaire, mais il a trouvé cet attentat si grave qu'il a renvoyé le prisonnier devant le magistrat de police.

L'ARCHEVEQUE CORRIGAN EN LOTTE

Les Polonais vont le combattre sans merci

NEW-YORK, 24—Le *Times* dit que l'archevêque Corrigan devra soutenir une nouvelle lutte avec une partie de ses ouailles. Cette fois ce sont les Polonais catholiques qui se révoltent. Dans une réunion récente ils ont déclaré qu'ils allaient le combattre jusque devant la cour d'appel, pour obtenir justice.

Ils ont été menacés d'excommunication récemment et ils veulent prendre un bref d'injonction pour empêcher l'archevêque de lancer cette excommunication.

Ces difficultés proviennent d'un procès intenté par l'*Algemeine Verein* contre l'archevêque Corrigan et le vicaire général Farley pour leur enlever la possession de l'église et la remettre au *Verein* qui en est le propriétaire.

MACHINE INFERNALE

PARIS, 24—On vient d'essayer de faire sauter la bâtisse des Magasins du Printemps, avec une machine infernale.

L'atttentat est resté sans succès et on en ignore l'auteur.

Morte à cent-vingt ans

HAZELTON, Pe., 24—Mme John Bradock est morte hier à Slabtown, à l'âge de cent-vingt ans.

Evasion de 50 prisonniers

KNOXVILLE, Tenn., 24—Cinquante forçats se sont évadés de la prison de Coal Creek, hier soir.

Dès que la nouvelle de leur évasion a été connue, les gardes se sont mis à leur poursuite, faisant feu constamment.

Plusieurs des forçats ont été blessés, les autres se sont sauvés dans la montagne.

SUICIDE EMOUVANT

HAMBOURG, 24—M. de Stammer, ancien capitaine de cavalerie, de Berlin, s'est brûlé la cervelle sur la tombe de sa femme, enterrée à Norderney.

Un fusil, avec lequel il s'était tiré un coup de feu dans la bouche, se trouvait à côté de son cadavre.

La France et l'Angleterre

LONDRES, 24—L'honorable M. Balfour, chef de l'opposition, dit que la Grande Bretagne doit veiller sur la suprématie navale. Si elle la perd elle sera à la merci de ses ennemis. Toutes les nations s'arment et construisent des défenses. Une coalition de quelques puissances forcerait l'Angleterre à se prosterner à deux genoux, sans même qu'un soldat étranger paraisse dans le Royaume-Uni.

M. Balfour croit la France hostile à sa patrie.

Les amis de l'art seront heureux d'apprendre le succès que remporte de ce temps-ci l'une de nos maisons Canadiennes. La lettre suivante de la part d'un artiste aussi exigeant que l'organiste de la Cathédrale n'a pas besoin de commentaires:

Montréal, 28 Nov. 1893.

M. L. E. N. Pratte,
Montréal.

Cher Monsieur,

Les pianos droits de votre fabrique—si j'en juge par celui dont j'ai fait l'acquisition—réunissent toutes les qualités artistiques: timbre limpide, chantant et absolument pur de toutes résonnances harmoniques ou caverneuses si fréquentes dans les basses des pianos droits; mécanisme facile et tellement élastique qu'il répond à l'attaque la plus énergique comme à la pression la plus délicate permettant en un mot les nuances les plus diverses.

Recevez mes félicitations pour ce beau travail.

Votre, etc.,

134-1 R. OCT. PELLETIER.

Avis aux Hôteliers

A vendre, un magnifique hôtel (bar) sur la rue Saint-Jacques, près du dépôt du Grand Tronc; une très bonne place d'affaires et à très bon marché, S'adresser immédiatement à C. E. L. Desaulniers, agent d'immeubles, 62 rue Saint-Jacques, de 10 hrs à midi. 134-2

On offre présentement chez S. Carsley, rue Notre-Dame, les meilleures occasions de bon marché qui aient jamais été offertes en fait de linge de dessous en coton blanc pour dames.

UN ATTENTAT AU NEW-JERSEY

Des malfaiteurs essaient de faire dérailler un train

NEWARK, N. J., 24—La police du comté de Bergen recherche activement des malfaiteurs inconnus qui ont essayé pendant la soirée de faire dérailler un train de voyageurs du New-Jersey & New-York Railroad, près de la station d'Oradell.

Un grand charriot servant à transporter des arbres, un arbre, douze traverses de chemin de fer et un gros baril de pétrole avaient été entassés sur la voie quelques instants avant l'heure à laquelle devait passer un train de voyageurs à destination de Jersey City. Le baril de pétrole avait été volé à la gare d'Oradell et l'on a tout lieu de croire que les malfaiteurs l'avaient placé sur la voie dans l'espoir qu'il serait écrasé par la locomotive, qu'il prendrait feu et communiquerait l'incendie.

Par bonheur, le mécanicien du train, nommé Ackerman, a aperçu l'obstacle à temps pour éviter la catastrophe. Mais une véritable panique s'est produite parmi les voyageurs, lorsqu'ils ont eu connaissance du danger auquel ils venaient d'échapper.

Malgré les plus actives recherches il n'a pas été possible jusqu'à présent de retrouver la trace des auteurs de ce diabolique attentat qui aurait pu avoir les plus terribles conséquences; mais aucun effort ne sera épargné pour tâcher de les découvrir.

EN SERBIE

Le roi Alexandre forme un nouveau cabinet

BELGRADE, 24—Le roi Alexandre, de Serbie, vient de s'entendre avec les progressistes libéraux et avec l'aide de M. Avakumovitch, on a formé un nouveau cabinet.

LONDRES, 24—Dans la formation d'un nouveau cabinet le roi Alexandre s'est réservé le droit de nommer le ministre de la guerre.

Les décrets expulsant l'ex-roi Milan et l'ex-reine Nathalie du royaume de Serbie ont été annulés.

UN DIAMANT

Dans le gésier d'un dindon

Un anglais ayant acheté un dindon, a trouvé dans son gésier un bouton de chemise en diamant sur lequel était gravé: "Bob, january 1, 1847". Informations prises, il appert que le dindon venait du Canada.

Celui qui a perdu ce diamant, dont la valeur est de $250, pourra le réclamer en donnant des preuves en conséquence.

SUICIDE

PETERSBORO, Ont., 24—John Colleghan, un mouleur de profession, s'est suicidé ce matin.

Il avait le cerveau dérangé, probablement à cause de pertes éprouvées récemment, dans une maison de commerce auquel il était intéressé.

Vu les circonstances, le coroner n'a pas jugé utile de faire une enquête.

AU BRESIL

NEW-YORK, 24—Une dépêche de Montevideo au *Herald* dit que le commandant de la flotte brésilienne ancrée ici, a reçu du président Peixoto, l'ordre de se préparer à partir la semaine prochaine.

L'intention de Peixoto est de prendre la flotte rebelle entre deux feux. Le reste de la flotte du gouvernement descendra de Pernambuco et les deux divisions navales se rencontreront près de Rio.

PROCES D'UN MEURTRIER

NEW-YORK, 24—On vient de commencer devant la cour d'assises de cette ville présidée par le juge Cowing le procès d'un balayeur de rues James Purcell, accusé d'avoir tué le 20 juin dernier un de ses camarades, John O'Brien, avec lequel il s'était pris de querelle dans un débit de boissons de Washington street. Comme d'habitude la majeure partie de la première journée du procès a été consacrée à la formation du jury.

Assassin inconnu

PATAUMA, Cal, 24—Frank Meagher qui demeure sur le ranche Willon, près d'ici, a été mortellement blessé et sa femme tuée, hier, par un assassin inconnu.

Propositions faites à Lobengula

CAPE TOWN, 24—Sir Henry Loch, vient d'envoyer un émissaire au roi Lobengula pour lui assurer qu'il aura la vie sauve, que ses intérêts seront sauf-gardés et qu'il ne sera pas exilé d'Afrique s'il veut se soumettre à la reine Victoria.

Grève de mineurs

COLUMBUS, O. 24.—Dix mille mineurs se sont mis en grève. Ils refusent d'accepter une réduction de gages. Cette grève va causer la fermeture de toutes les houillères de l'Ohio.

Huit cents mineurs sont sans ouvrage dans la vallée de Kanawha et la plupart manquent de nourriture.

Mort à son poste

NEW-YORK, 24—Un certain émoi a été causé vers midi et demi dans les bureaux du shérif en cette ville par la mort subite de M. Joel Stevens, un des plus anciens délégués shérifs du comté. M. Stevens, qui était âgé de 70 ans, et qui était délégué shérif depuis 1856, a succombé à la rupture d'un anévrisme pendant qu'il était assis à son bureau.

La réforme du tarif aux Etats-Unis

WASHINGTON, D. C., 21—La loi sur le tarif douanier, qui se discute actuellement au congrès, à Washington, place les sucres bruts et raffinés avec les articles qui seront admis en franchise.

C'est là un coup mortel aux intérêts des planteurs sucriers de la Louisiane.

La même loi abolit aussi la prime ou bonus de 2 cts par livre que le gouvernement accorde à tout producteur de sucre aux Etats-Unis.

SIROP CALMANT DE MDE WINSLOW. Pour la dentition des enfants; amolit les gencives, réduit l'inflammation, calme la douleur et guérit la flatulence, 25 cents la bouteille. jno

A LONGUEUIL

Les élections municipales le 12 février.—Les candidats sont connus

Les élections municipales à Longueuil ont lieu dans le mois prochain; l'appel nominal est fixé au 8 février et le scrutin au 11.

On paraît croire que M. le maire Dufresne y sera réélu par acclamation, mais tous les échevins sortant de charge auront de l'opposition. M. E. C. Lalonde, dans le quartier Ouest, sera combattu par M. Alfred Crevier. M. A. T. A. Chagnon, dans le quartier Centre, par M. le Dr Jean Girouard et M. D. Brissette dans le quartier Est, par M. Chs Poirier.

La première assemblée a eu lieu hier soir et tout fait prévoir que la lutte sera des plus chaudes et ce particulièrement dans le quartier Ouest.

LE CŒUR ARRACHE

L'histoire d'un pauvre fou

Un malheureux jeune homme du nom de Cyprien Boileau, atteint d'aliénation mentale a été traduit devant le juge Dugas. Boileau était accompagné de son frère.

Ce dernier a déclaré que son frère venait des Etats-Unis, qu'il était natif de St-Pacide et qu'il désirait envoyer le malheureux à l'asile.

Interrogé par le magistrat, Cyprien Boileau a dit qu'on voulait le tuer et qu'on lui avait arraché le cœur.

Le juge Dugas a envoyé Boileau à l'asile pour le faire examiner par le Dr Duquette. Il est certain qu'il y restera.

QUESTION INTERESSANTE

Soulevée dans une défense en droit

Hier, à la Cour de Pratique, ont eu lieu les plaidoiries sur une défense en droit dans la cause de Gauthier contre la compagnie des tramways.

La défenderesse voulait faire retrancher de la déclaration de Gauthier une allégation disant que lors de l'accident arrivé au demandeur le tramway allait trop vite et que d'ailleurs c'est l'habitude des tramways d'aller à une allure immodérée.

La défenderesse prétendait que cette allégation entraînerait les parties dans une enquête inutile et qui pourrait influencer le tribunal dans la décision à rendre, mais le juge a ordonné preuve avant faire droit.

On aura ainsi à prouver si d'ordinaire nos tramways vont trop vite ou non.

A PROPOS DE CLOUS

Un achat par téléphone

Un charretier, du nom de James Finnigan, a été traduit devant le juge Dugas mardi. Il appert que samedi, M. Walker, marchand de fer de la rue St-Jacques, recevait un message téléphonique lui demandant d'envoyer huit quarts de clous chez M. O'Leary, marchand de fer de cette ville. Finnigan se présenta au magasin de M. Walker pour obtenir les clous demandés, Pendant que le cocher était dans le magasin, M. Walker téléphona à M. O'Leary pour lui demander s'il avait envoyé quelqu'un chercher les clous. Pendant ce temps Finnigan disparut en disant qu'il n'avait pas le temps d'attendre.

Lundi matin, M. Walker qui possède un autre établissement sur la rue Craig, reçut un message semblable à celui qu'il avait reçu samedi à son magasin de la rue St-Jacques.

Finnigan se présenta de nouveau et cette fois-ci reçut les clous commandés. M. Walker fit suivre Finnigan et le fit arrêter par le détective Robinson pour obtention d'effet sous de faux prétextes. Mardi matin, en cour de police, le jéhu a dit au juge Dugas qu'il avait reçu l'ordre d'un individu dont il donna le nom. Le juge Dugas a renvoyé Finnigan en compagnie du détective Robinson chercher l'individu qui lui avait envoyé chercher les clous. M O'Leary n'a jamais commandé de clous.

L'OPERA FRANÇAIS

Le bénéfice de M. Dorel

On a pu quelquefois entendre exprimer des opinions différentes sur le mérite de tel ou tel artiste, mais sur M. Dorel, chef d'orchestre et directeur musical, il n'y a jamais eu qu'une opinion—et elle a été excellente. Après chaque première les journaux étaient unanimes là-dessus.

Aussi ne sommes-nous pas gêné pour demander à tout ce que Montréal renferme de connaiseurs, de prouver une grande reconnaissance à M. Dorel en se rendant samedi à sa soirée de bénéfice. Déjà la vente va rapidement. Le programme est une mine de bonnes et belles choses. Nous en reparlerons.

DYNAMITE

Le sous-chef George Carpenter, de la police provinciale a découvert une quantité de dynamite au Sault aux Recollets.

On n'a pas encore appris à qui cette dangereuse substance appartenait.

LIAISON TROP INTIME

(*Spéciale au* MONDE)

QUÉBEC, 13—Une rumeur circule ici, qu'un officier d'un des départements du gouvernement provincial est sur le point d'avoir une enquête, à propos de ses liaisons par trop intimes avec les messagers du télégraphe.

Les Finances de Québec

(Spéciale au MONDE)

QUEBEC, 23—Il y avait séance du comité des finances, à l'hôtel de ville, hier soir. Il s'agissait d'un emprunt de $21,000 ou de l'imposition d'une taxe spéciale, pour la perception d'un montant égal.

Quant à l'emprunt, il fut décidé de consulter l'aviseur de la cité sur sa légalité.

Il faut de l'argent pour payer les gages des ouvriers qui menacent de poursuivre la ville.

INCENDIAIRES PINCES

WINDSOR, Ont., 14—On s'étonnait avec raison de la fréquence des incendies dans la ville. La police était aux aguets et vient d'arrêter deux suspects, au moment où ceux-ci cherchaient à mettre le feu à une grange près de la prison.

Un des prisonniers, nommé Lebœuf est marié et père de 6 enfants.

Souffrir les Tortures de l'Eczéma

Et vivre dans l'ignorance du fait qu'une simple application des REMEDES CUTICURA, donnera, dans la majorité des cas, un soulagement instantané, permettra le repos et le sommeil et amènera une guérison permanente et économique, alors que les médecins et les autres remèdes auront failli. Le CUTICURA accomplit des merveilles et ses guérisons d'humeurs torturantes, défigurantes et humiliantes, sont les plus merveilleuses que l'on ait connues.

Vendus dans tout le monde. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., seuls propriétaires, Boston. Traité sur le sang, la peau, le cuir chevelu et les cheveux, envoyé gratis.

. Taches sur la figure, chute des cheveux et simple éruption d'enfant prévenues par le savon Cuticura.

Faiblesse Nerveuse des Muscles — Soulagée instantanément par l'EMPLATRE CUTICURA, parce qu'elle vitalise les forces des nerfs et conséquemment guérit les douleurs nerveuses, les faiblesses et les engourdissements.

CE SCANDALE

Demande de séparation de corps

(*Spéciale au* MONDE)

QUÉBEC, 23—Une action en séparation de corps vient d'être entrée en cour supérieure, entre M. Loop Sewell Odell et Marie Louise Laurentine Gregory.

Il s'agit de cette affaire scandaleuse que le MONDE a seul fait connaître.

Ouverture du "Victoria"

(*Spéciale au* MONDE)

QUÉBEC, 23.—M. Benj. Trudel a inauguré son nouvel hôtel "Victoria" hier soir, par un grand dîner aux journalistes. Le "Victoria" est le local ci-devant occupé par le "Royal Albion" acheté récemment par M. Trudel. Le "Victoria" est tenu sur le même pied que les autres premiers hôtels du pays.

VOL DE CHARBON

John Hughes, agé de 14 ans, a été condamné hier, en cour de police à $5 d'amende ou vingt jours de prison pour, vol de 155 livres de charbon dans la cour de la compagnie du Grand-Tronc, à la Pointe St Charles.

Le tour du monde

OTTAWA, 23—M. Sanford Fleming, est de retour en cette ville de son voyage autour du monde. Il a passé un mois en Australie, où il s'est occupé du câble trans-pacifique.

Emplois Vacants

AGENTS—On demande d's agents.—En ces temps durs rien ne se vend comme le S. C. (84)-Compound, parce que pour chaque 25 cts donné vous faites une économie de un dollar sur le charbon. On demande des agents, à salaire ou à commission, 404 rue St-Paul 132 5

FEMME—On demande une femme de chambre. S'adresser au No 109 rue Hutchison. 132 2

ON DEMANDE—Un bon représentant actif et prompt dans cette ville et le voisinage pour notre Economiseur et Fumivore de Koaline. En articles garantis. Bons profits. Les manufactures, les hôtels et les familles s'empressent d'acheter cet objet. Mettre timbre pour réponse et s'adresser à THE KOALINE FUEL Co., Windsor, Ontario. 67 3 ms

Ville de Maisonneuve

SOUMISSIONS

On demande un INGENIEUR ELECTRICIEN pour faire fonctionner les bouilloires, engins et machines électriques de la ville. A cet effet des soumissions cachetées et adressées au soussigné seront reçues à mon bureau jusqu'à VENDREDI à 6 heures p.m. Pour plus amples informations s'adresser à

M. G. ECREMENT, Sec.-Trés.,
Hôtel-de-Ville,
Maisonneuve.

134 2

Perdu

ROBES. Perdu, jeudi, le 18 courant, dans la partie Est, deux robes en Muska. Récompense en les rapportant au No 1 Carré Chaboillez 132 3

A Louer

A LOUER—Un BAS de maison de trois appartements, avec water-closet, bas prix, au No 391 rue Lagauchetière, à deux minutes de l'Hôtel-de-ville, et du marché Bonsecours. S'adresser, 135 rue Sanguinet. 109 jno

A LOUER—avec pouvoir, un grand espace dans sa manufacture de portes et de chassis, 274 Papineau Avenue. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux. 127 jno

BOUTIQUE. On a besoin d'une boutique ou partie d'une manufacture ayant une machine à vapeur, chaufferie et quelques machines à travailler le bois. Adresser avec le prix du loyer à Boîte 1352 Bureau de Poste, Montréal. 132 3

A Vendre

A VENDRE—Hôtels, salon, confiserie et fruit, épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main. Aussi excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi des maisons, magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 1998 Ste-Catherine, près de la rue St-Urbain. 102-jno

MAISONS.—On demande à acheter des petites maisons dans la partie Est, voisinage du village St-Jean-Baptiste, rue St-Denis ou Sanguinet. H. W. Simpson, 30 rue St-Jean. 132 5

Divers

ARGENT à Prêter—sur hypothèques à 5 et 6 par cent. Vente et achat de propriétés. Billets escomptés. A vendre. No 889 rue St-Dominique, une maison, 7 étages, [illegible] et briques 37 x 30 pieds. Terrains, 30x12 pieds, une maison, 3 étages, [illegible], contenant engin, machines, etc., pour travailler le bois. Aussi plusieurs terrains à vendre à bon marché. Agent pour collection de loyers, une spécialité. S'adresser à MARC TRUDEL, Agent, 74 rue St-Jacques.

TAPIS battus et nettoyés à la Vapeur. 11 rue Hermine. Telephone 799, H. N. TABB, Gérant.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE. HENRY THOMAS, Locataire-Gérant. Semaine du 22 Janvier, matinée samedi.
AGNES HENDERSON
Dans la BELLE MARIE
Billets maintenant en vente chez Nordheimer et chez Allan, bijoutier, rue Ste-Catherine.
Sièges réservés: $1, 75c et 50c. Galerie

OPERA FRANCAIS
Mardi 23, Le Maître des Forges. Mercredi matinée, La Fille de Madame Angot.
Mercredi 24, Le Grand Mogol, Opéra. Jeudi 25, Vendredi 26, L'Aveugle, en 5 actes.
Samedi Matinée 27, Le Petit Duc. Samedi soir 27, [illegible] M. Choufleuri, 30 Les Charbonniers.
Bénéfice de M. Dorel, chef d'orchestre. Places de location: chez M. [illegible] Notre-Dame, M. Shppard, magasin de musique, et à l'Opéra Français.

THEATRE ROYAL—Semaine du 22 Janvier, après-midi et soir.
Une grande compagnie de ville, The New York Stars, arrivant directement de New-York.
Nouveaux actes, nouveaux artistes, présentation originale, nouvelle, et des plus intéressantes. Une avalanche de talent.
Entrée, 10, 20 et 30 cents. Sièges réservés 10c extra. Plan au théâtre de 9 a. m. à 10 heures p. m.
Semaine suivante: "Pulse of New-York."

DANSE ET PORT
Queen's Hall, 2221 rue Ste-Catherine.
Nouvelles Classes pour les commençants. [illegible]
Tél. 4177-4785. A. ROY, MACDONALD,
24 fin

DANSE
Pour les commençants seulement.
Le Prof. DURKEE ouvrira [illegible] classe de la saison jeudi soir, [illegible] 2209 rue Ste-Catherine. [illegible]

Quartier St-Jean-Baptiste
Grande Assemblée ce Soir dans la Salle du Marché, convoquée par
M. THEODORE GROTHE
M. Bayard et ses amis sont invités à la discussion.

Le Vin Stimulant
EST LE SEUL TONIQUE contre L'ANE
DYSPEPSIE
EN USAGE DANS TOUS
En vente partout à $1.00 la bouteille
SEULS AGENTS:
La Compagnie d'Approv'ts Alimentaires DE MONTREAL (LIMITEE)
28 jno 87 RUE ST-JACQUES

Chemin de Fer du Grand-Tronc
22 JUILLET 1893
Sujet à Changement

Toronto, Chicago et toutes places de l'ouest
Ottawa, Malone et Hawkesbury et les cotés du Canada Atlantic
Cornwall (Local)
Brockville (Mixte)
Ste-Anne et Vaudreuil
Portland, Sherbrooke Richmond
Halifax et St Jean
St Hyacinthe (Local)
Port Covington
Fort Covington et Massena Springs
St-Laurent
Quai Lachine
Lachine (Voie principale)
St-Lambert
Longueuil
St-Jean et New-York (via D. & H.)
New-York (via A. & L.)
St-Jean et New-York (via C. V. R.)
via Troy
via Springfield
St-Jean et Boston (via C. V. R.)
via Lowell
via Fitchburg
St-Jean et St Albans et les stations
St-Jean, Farnham, Granby et Waterloo
[illegible]